



NATURE

Le Québec a établi un nouveau record cet automne avec une récolte d'orignaux de 17 525 têtes. Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter?

Page B 5

CABIER
B

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Trois offres de relance ont été transmises au syndic

L'espoir est ravivé chez Canada 3000

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Au moins trois offres ont été transmises au syndic, dans le but de relancer Canada 3000, le transporteur aérien en faillite.

Hier, devant le juge John Ground, de la Cour supérieure de l'Ontario, l'avocat Dan MacDonald a affirmé, au nom de la maison Deloitte & Touche désignée par le tribunal, que «le syndic a reçu des expressions préliminaires d'intérêt». M. MacDonald a plaidé que la protection octroyée à la compagnie, suivant la loi des arrangements avec les créanciers, doit être maintenue pour encore quelque temps «afin que le syndic puisse établir s'il est possible de restructurer cette entreprise, en tout ou en partie».

Puis le syndic lui-même, David Murray, de Deloitte & Touche, a indiqué que «trois groupes jusqu'ici» se sont montrés intéressés.

Le juge Ground a ensuite statué que Canada 3000 allait pour le moment conserver cette protection face à ses créanciers.

Tôt vendredi, la compagnie que présidait Angus Kinnear suspendait tous ses vols, au grand dam des voyageurs et détenteurs de billet, privant aussi de travail 4800 personnes. Dimanche soir, le président et tous les administrateurs avaient remis leur démission et un juge ontarien avait déclaré la faillite du transporteur qui exploitait jusque-là 38 avions.

Alors que le syndic ravivait hier un faible espoir des employés, les créanciers s'affrontaient pour se partager la dépouille.

VOIR PAGE B 3: CANADA 3000

Mégacentre commercial de 400 millions à Boisbriand

Mills-Cambridge se désiste

«Un recul pour mieux avancer»

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La demande de désistement des promoteurs d'un mégacentre commercial à Boisbriand ne doit pas être vue comme un abandon de ce projet de 400 millions de dollars. Au contraire, soutient le préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville, Yvan Deschênes. «Il s'agit d'un recul pour mieux avancer». On a l'intention de revenir au printemps devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) avec un projet amendé, plus gros, prévoyant qu'une cité de l'automobile vienne se greffer au mégacentre de Mills-Cambridge.

Les opposants à la construction de ce mégacentre commercial sur une terre agricole de 22 millions de pieds carrés située à Boisbriand ont applaudi à l'annonce hier du retrait de ce dossier devant la CPTAQ. La firme d'avocats mandatée par la MRC a fait parvenir une lettre à la responsable de la gestion des rôles, lettre dans laquelle il est indiqué que «la MRC Thérèse-de-Blainville doit se désister de sa demande concernant l'exclusion pour l'implantation, par Ivanhoé Cambridge-Mills, d'un mégacentre commercial à Boisbriand. Ce désistement [...] fait suite à une demande reçue par Ivanhoé Cambridge-Mills à cet effet et à la décision de la commission de fixer péremptoirement l'audition aux 20 et 21 novembre prochains».

Les opposants au projet, piloté par la filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec en partenariat avec l'américaine Mills Corp., se recrutent parmi les marchands de la rive nord. Ils craignent l'effet de vacuum susceptible d'être provoqué par l'établissement de Mills dans la région, sur un terrain zoné agricole, donc obtenu à une fraction du prix d'un terrain en zone blanche. Plongé au cœur d'un tiraillement depuis près de deux ans maintenant, ce site commercial doit combiner un centre de divertissement et des magasins-entrepôts de type outlet. Il convoite un terrain agricole de 22 millions de pieds carrés situé entre les autoroutes 640 et 13, une terre agricole cotée A1 par l'UPA.

La CPTAQ avait rejeté une demande de changement de zonage pour ce terrain en septembre dernier, dans le cadre d'une orientation préliminaire que

VOIR PAGE B 3: MILLS-CAMBRIDGE

Important rebond boursier à Toronto et New York

Les marchés retrouvent leur confiance devant les derniers développements militaires en Afghanistan

REUTERS
AGENCE FRANCE-PRESSE



Soulagement chez les courtiers hier: le Dow Jones a gagné 196,58 points, soit 2,1 %.

Les Bourses de Toronto et New York ont fait d'importants gains hier, les investisseurs retrouvant la confiance devant les derniers développements militaires en Afghanistan, qui laissent croire à une fin rapide des opérations dans la région.

Le TSE 300 a progressé de 100,52 points, ou 1,4 %, à 7324,40 points, entraîné vers le haut par les titres des technologiques qui ont permis à l'indice phare de clôturer à seulement 20 points de son niveau d'avant les attentats suicide du 11 septembre aux États-Unis.

«Le marché a été incroyablement solide ces dernières semaines. Il ne s'est pas laissé abattre par les mauvaises nouvelles, et il semble maintenant que les investisseurs ont les yeux tournés vers l'avenir», a estimé Elvis Picardo, analyste chez Global Securities Corp. Ils ne semblent pas porter attention aux dernières données économiques peu encourageantes, ils regardent au-delà.»

Sur le marché des changes, le dollar canadien a également bénéficié de l'embellie. Sortant de ses bas fonds après une série de creux historiques, le dollar a gagné 35 centimes hier, pour clôturer à 62,72 cUS.

L'indice des produits industriels, qui abrite les titres des technologiques, a bondi de 3,8 %, le géant Nortel Networks Corp. en tête avec un gain de 84 c, ou 7,5 %, à 11,97 \$. Bombardier a grimpé de 92 c, ou 8,1 %, à 12,28 \$.

Dans l'ensemble, 12 des 14 sous-indices ont progressé lors de la séance, alors que l'indice de l'or et des métaux précieux souffrait de la reprise de la confiance, abandonnant 2 %.

Hausse des marchés américains

Se remettant du choc causé par le crash d'un avion sur New York la veille, les marchés boursiers américains ont également clôturé en nette hausse hier dans l'espoir d'une rapide conclusion de la guerre en Afghanistan. Le Dow Jones a gagné 196,58 points, soit 2,1 %, à 9750,95, et l'indice Standard & Poor's 500 20,76 points (1,9 %) à 1139,09. Le Nasdaq a avancé de 51,98 points (2,8 %) à 1892,11. Il s'agit de la clôture la plus élevée depuis fin août pour le Nasdaq et le S&P 500 et depuis le 6 septembre pour le Dow.

Depuis le début de l'année, le Dow reste néanmoins en repli de 9,6 %, le Nasdaq de 23,4 % et le S&P 500 de 13,7 %.

Les valeurs des compagnies aériennes et des groupes hôteliers ont rebondi au lendemain de leur chute consécutive à l'écrasement d'un Airbus d'American Airlines sur le quartier Queens, tuant 260 personnes. Encore sous le choc des attentats du 11 septembre, les marchés ont craint un instant une nouvelle attaque contre les États-Unis, mais les autorités américaines semblent privilégier la thèse de l'accident.

Le régime taliban paraît en déroute après la prise de Kaboul et d'autres secteurs clés par l'Alliance du Nord dans le cadre de la guerre lancée par les États-Unis contre les talibans et leur «invité» Oussama ben

VOIR PAGE B 3: BOURSES

BCE mise sur la convergence multimédia

L'entreprise a déjà investi 70 millions dans le cadre de cette stratégie

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Comme s'il n'y avait jamais eu de dégringolade des entreprises «.com» ni d'autres événements perturbants pour l'éco-

Internet est actuellement un formidable outil pour diffuser de l'information, et BCE vise à organiser cette information

Internet sont présentement accessibles gratuitement, on verra apparaître, assure M. Sabia, des contenus de plus grande valeur ajoutée pour lesquels il faudra payer. «De plus en plus, les internautes sont conscients qu'ils devront payer pour obtenir de la qualité. Le temps est venu de présenter des produits pour lesquels il faudra payer», a-t-il ajouté. Après avoir souligné qu'Internet est actuellement un formidable outil pour diffuser de l'information, il a expliqué que BCE vise à organiser cette information, en faire le packaging et simplifier la vie de ses clients: «Ces nouveaux services nécessitent l'intégration de technologies complexes et d'applications évoluées. La connectivité, le commerce électronique, l'information et le divertissement: BCE est la force qui rassemble ces composantes, jusqu'à maintenant disjointes, en une seule offre simplifiée et cohérente pour ses clients.» Un certain nombre de produits continueront néanmoins d'être offerts gratuitement.

Alors que la plupart des contenus sur In-

BCE ne change donc rien à sa stratégie d'avant l'effondrement des titres «dot com». Actuellement, il n'y a pas de révision générale au sein de l'entreprise qui a tout de même eu sa part d'émotions et de déceptions de la part de certaines de ses filiales, telles Télé-globe et BCI. Cette dernière société fait

VOIR PAGE B 3: INTERNET

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830



Capeland

www.baume-and-mercier.com

\$3,195

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

www.chateaudivoire.com

LE MARCÉ

Table of stock market indices including TSE 300, S&P 500, and various regional indices with their respective values and percentage changes.

Table of individual stock prices and volume data for various companies, including financial and technology sectors.

Table of foreign exchange rates for various international currencies, including the Euro, British Pound, and Japanese Yen.

Table of interest rates for various financial instruments, including government bonds and commercial loans.

Table of commodity prices for various goods such as oil, gold, and agricultural products.

Table of unit prices for various commodities and raw materials.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

TORONTO NEW YORK LES COTES 7324,44 +100,56 9750,95 +196,56 1 \$ canadien à New York 62,72 €us +0,35 277,80 \$us -0,50

LES DEVICES Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens. Table listing exchange rates for various countries like France, Germany, and Japan.



Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including food and textiles.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including metals and minerals.

Table of unit prices for various commodities and raw materials, including energy and chemicals.

decisionplus.com Cours de clôture avant 2002. Dernière chance avant 2002. Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

Vos placements avec Claude Chasson. Les mardi et samedi dans LE DEVOIR. Table listing investment opportunities and contact information.

ÉCONOMIE

Zone de commerce électronique

L'entreprise Computershare créera 300 emplois

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Computershare sera la première entreprise à s'installer dans la nouvelle zone de commerce électronique du centre-ville de Montréal, a-t-on annoncé hier. Elle créera ainsi 300 emplois, qui s'ajouteront aux 200 qu'elle compte déjà dans la métropole québécoise.

L'entreprise d'origine australienne, spécialisée dans les services à l'industrie des valeurs mobilières, installera son nouveau centre de communications avec les clients dans l'édifice Eaton, appartenant à Ivanhoe-Cambridge, une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La zone de commerce électronique est un nouveau programme annoncé par la ministre des Finances, Pauline Marois, dans son budget du 1^{er} novembre dernier. Ce programme s'ajoute au programme de la Cité du commerce électronique, un complexe de tours de bureaux dont la taille sera réduite de moitié.

Les entreprises actives dans le domaine des affaires électro-

niques qui s'installeront dans la Cité du commerce électronique auront droit à un crédit d'impôt remboursable représentant 35 % du salaire des nouveaux employés pendant une période de dix ans.

Les entreprises actives dans le domaine des affaires électroniques qui s'installeront dans la zone de commerce électronique, soit tout le centre-ville de Montréal, auront quant à elles droit à un crédit d'impôt remboursable représentant 35 % du salaire des nouveaux employés pendant une période de cinq ans. Contrairement à la Cité du commerce électronique, ce nouveau programme accueillera également les centres de haute technologie de communications avec les clients, comme celui de Computershare.

Programme

La ministre Marois a cependant affirmé que le gouvernement québécois n'avait pas créé ce nouveau programme spécifiquement pour accommoder Computershare.

«À la fin du printemps, j'avais indiqué que nous étions à évaluer l'ensemble de nos mesures», a déclaré Mme Marois en conférence de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans son dernier budget, la ministre Pauline Marois a annoncé le lancement du programme de la zone de commerce électronique.

presse hier. Ce n'est pas seulement une entreprise, c'est l'ensemble de l'industrie et la situation économique en général qui nous ont menés à proposer des changements.»

Elle a indiqué que le gouvernement avait également consulté l'Institut de développement urbain du Québec, une organisation qui

regroupe les propriétaires, promoteurs et gestionnaires d'édifices de bureaux, de centres commerciaux et de complexes industriels.

Les membres de l'institut avaient dénoncé le fait que le gouvernement limite son aide aux locataires de quelques édifices particuliers.

Le président et chef de la direction de la Société de fiducie Computershare du Canada, Russ Waterhouse, a indiqué que l'entreprise avait pesé les avantages de ses autres sites au Canada, soit Vancouver, Calgary et Toronto, avant de choisir Montréal comme site de son centre de communications. Il a notamment fait valoir que Computershare aura accès à du personnel qualifié et bilingue ainsi qu'à toutes dernières innovations en matière de technologie. «Montréal a toujours été un candidat sérieux pour ces raisons mais avec le nouveau programme, la décision a été plus facile à prendre», a-t-il déclaré.

Computershare est entrée sur le marché canadien en 2000 avec l'acquisition des activités de transfert de titres de la société Montréal Trust et de la société de fiducie de la Banque de Montréal.

Premier semestre de l'année fiscale

13,6 milliards d'excédent à Ottawa

PRESSE CANADIENNE

surtout au cours de la dernière partie de l'année.

Ottawa — L'excédent budgétaire dans les coffres du gouvernement fédéral atteint la rondelette somme de 13,6 milliards pour le premier semestre de l'année fiscale, qui couvre la période allant d'avril à septembre 2001. Mais les experts du ministère fédéral des Finances s'empressent de dire que l'excédent budgétaire chutera dans les prochains mois.

Celui du premier semestre 2001 est déjà supérieur de 1,2 milliard à celui de la même période de l'an passé.

Tel qu'indiqué dans *La revue financière* d'août 2001, un excédent était prévu en septembre 2001, mais on croyait qu'il serait de moindre importance que celui qui avait été affiché en septembre 2000. «Dans les mois à venir, l'excédent cumulatif chutera. Cette situation est attribuable en partie à l'incidence continue des réductions d'impôts et des initiatives de dépenses annoncées dans le budget de février 2000 et dans l'énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000», écrit-on dans le plus récent relevé mensuel préparé par le ministère et rendu public hier.

On prévoit donc à Ottawa que «l'effet du ralentissement de l'économie sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu des particuliers nuira aux résultats financiers,

Malgré le fait que son ministre présente mois après mois d'énormes surplus, le ministre Paul Martin se montre toujours très prudent quand il décrit la santé financière du gouvernement. Et plusieurs économistes du secteur privé partagent son approche, n'hésitant pas à prédire que les prochaines années seront difficiles. Ceux de la Banque TD, par exemple, se disent persuadés qu'une fois tous les calculs complétés, le surplus fédéral de 2001 ne sera plus que de six milliards environ. Ils n'excluent même pas la possibilité qu'Ottawa se retrouve avec un déficit sur les bras à compter de 2003, compte tenu de l'important ralentissement économique qui frappe présentement le pays. Qui dit ralentissement économique dit baisse des profits des entreprises et baisse des revenus dans les coffres de l'État.

«Même si le gouvernement a amassé un surplus, ce ne sera pas long avant de voir les revenus commencer à baisser», affirment les économistes de la Banque TD dans un rapport rendu public dernièrement.

En septembre seulement, les surplus dans les coffres d'Ottawa ont été de 2,5 milliards, en baisse de 1,3 milliard par rapport à septembre 2000.

Le ministre Martin présentera un nouveau budget en décembre.

EN BREF

Bombardier envisage des fermetures en Europe

(PC) — La division transport du groupe Bombardier envisage de fermer trois de ses usines en Europe et d'en convertir deux autres en centres de services. Ces mesures font partie d'une consolidation de la production de voitures-passagers de Bombardier en Europe, rendue nécessaire, selon la compagnie, depuis l'acquisition de la société Adtranz en mai dernier. Bombardier a prévu une charge spéciale de 180 millions dans ses derniers états financiers pour assurer l'intégration d'Adtranz au groupe. Les usines qui fermeront leurs portes ou qui seront converties sont situées en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni. La compagnie indique que les employés des usines touchées se feront offrir d'autres postes dans d'autres usines. La restructuration doit être mise en branle l'an prochain.

Le Fonds FTQ investit dans Semantix

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité FTQ a annoncé un investissement de 2,5 millions dans Semantix, une entreprise spécialisée dans le développement et la commercialisation de logiciels multilingues. Ce placement s'effectue dans le cadre d'une troisième ronde de financement totalisant quatre millions, à laquelle participent également CDP Sofinov et Innovatech du Grand Montréal (partenaires des rondes précédentes) par un investissement respectif de 750 000 \$ dans le projet.

StarChoice s'installe à Montréal

(PC) — Le fournisseur de services de télévision par satellite Star Choice Communications a inauguré hier un nouveau centre d'appels pour la région de Montréal. L'ouverture du centre a nécessité des investissements de 8,3 millions et devrait permettre la création de 174 emplois d'ici deux ans. Star Choice, une filiale de Shaw Communications, est un fournisseur de services de télévision par satellite que les Québécois captent directement à domicile. Star Choice transmet le signal de plus de 450 canaux vidéo et audio. Investissements Québec a injecté 780 000 \$ dans le projet.

Borex et Gaz Métropolitain s'associent

(Le Devoir) — Borex et Gaz Métropolitain s'associent dans le développement, la propriété et la gestion d'installations de cogénération d'électricité et de vapeur alimentées au gaz naturel fonctionnant en sol québécois. Selon le président et chef de l'exploitation de Borex, Jacques Gauthier, «c'est dans la perspective où Hydro-Québec s'apprête à lancer un appel d'offres auprès de générateurs privés pour la production de 4,6 twh pour 2006 que nos entreprises sont heureuses de mettre en commun leurs expertises complémentaires afin de développer la mise en place d'installations de cogénération au Québec.»

Bouffée d'air pour Microcell

Malgré tout, les nuages persistent

IAN KARLEFF
REUTERS

Toronto — Le titre de Microcell a grimpé de plus de 50 % hier à la Bourse de Toronto, porté par de meilleurs résultats financiers que prévu et l'annonce d'un plan de financement.

Mais les analystes ont souligné que le quatrième opérateur canadien de téléphonie sans fil n'est pas au bout de ses peines: ses concurrents demeurent en meilleure posture financière et la société devra affronter d'importants frais d'intérêt l'an prochain.

Les investisseurs ont porté le titre de l'exploitant de la marque Fido jusqu'à 4,22 \$, avant de le laisser terminer à 3,93 \$, en hausse de 1,23 \$ par rapport à la veille. L'action de Microcell vaut maintenant trois fois plus que son creux de 1,28 \$ touché en octobre, mais reste encore bien loin de son sommet de l'année de 41,75 \$.

Microcell a annoncé lundi la signature d'un accord pour lever jusqu'à 350 millions avec l'émission de droits convertibles en actions ordinaires par le biais de la Caisse de dépôt et placement du Québec et la Banque CIBC. «La compagnie survivra au moins en-

core 12 mois. Il s'agit d'une nouvelle entreprise», a commenté Dvai Ghose, analyste pour Marchés mondiaux CIBC.

Deutsche Telekom AG, qui possède 14,7 % de Microcell, n'a pas indiqué s'il allait participer à ce nouveau financement, mais le groupe allemand a laissé entendre par le passé qu'il soutiendrait la firme canadienne, ont rappelé les analystes.

Le rebond boursier de Microcell tient aussi aux bons résultats au chapitre de la croissance du nombre d'abonnés dans l'ensemble de l'industrie, et sur l'intention des États-Unis de lever le plafond de spectre alloué aux opérateurs d'ici 2003. Cette modification permettra une consolidation de l'industrie du téléphone sans fil, ce qui rehausse son lustre boursier dans son ensemble, a souligné Dvai Ghose.

Selon l'analyste, le titre de Microcell demeure sous-évalué par rapport à la concurrence, mais son avenir est assombri par plusieurs nuages, comme le besoin de lever un autre montant de 100 millions pour payer ses dettes. «Au bout du compte, ils auront beaucoup moins d'argent à dépenser sur leur réseau que Bell, Telus et Rogers, ce qui pourrait mener à des problèmes de

qualité et de portée de la couverture téléphonique et ainsi accroître le taux de désabonnements», a dit Dvai Ghose. Au plus récent trimestre, Microcell a perdu 2,8 % de ses abonnés, contre 2,3 % au trimestre précédent.

La pression de la concurrence se fait également plus forte sur Microcell. Bell Mobility, filiale de BCE, et Telus ont annoncé récemment leur intention de combiner leurs réseaux dans les zones secondaires, ce qui leur permettra d'économiser environ un milliard. Rogers Sans Fil est aussi sur le point de lancer son service sans fil à haute vitesse qui menacera l'avance de Microcell dans ce domaine.

Selon Mark Hugh-Sam, analyste pour Dundee Securities, Microcell ne parviendra vraisemblablement pas à couvrir ses besoins financiers estimés à 400 millions d'ici avril, ce qui l'obligera à lever d'autres capitaux sur les marchés. Les frais d'intérêt sur la dette de 1,4 milliard tripleront l'an prochain pour atteindre 154 millions, a souligné l'analyste.

À la fin du trimestre, Microcell comptait 1,2 million d'abonnés, contre 2,7 pour Rogers, 2,4 pour Telus et trois millions pour Bell Mobility.

CANADA 3000

SUITE DE LA PAGE B 1

Neil Sharp, du syndicat des pilotes chez Royal Aviation, acheté en janvier par Canada 3000, se dit optimiste quant au sauvetage d'une partie des emplois. «J'ai plutôt confiance que nous obtiendrons quelque chose, que ce soit de Canada 3000 ou d'une autre compagnie», a-t-il dit. Il y a forcément un marché pour un transporteur à rabais qui offre à la fois des vols intérieurs et des vols internationaux.»

La société faillie doit en tout 5,8 millions à ses employés en arriérés de salaire, en sus des vacances et indemnités de licenciement.

L'aéroport Pearson, de Toronto, est un autre créancier important, à raison de 11,8 millions. Le transporteur est en délicatesse aussi à hauteur de 7,3 millions envers Nav Canada, le service privé de contrôle aérien qui tient son mandat d'Ottawa.

Un nouveau transporteur

Dans la foulée, l'ancien chef de

la direction de Royal Aviation, Michel Leblanc, a indiqué hier qu'il envisageait de lancer une nouvelle société aérienne à bas prix dans l'est du pays. La nouvelle société, qui suivrait le modèle d'affaires de Southwest Airlines, serait en vol dès le 15 décembre. Elle emploierait entre 700 et 800 personnes et utiliserait entre huit et douze appareils.

La nouvelle société ferait appel aux anciens actifs et aux anciens employés de Royal, mais elle ne s'y limiterait pas. «Il pourrait y avoir des avions de l'ancienne flotte de Royal, de Canada 3000 ou de CanJet», a déclaré M. Leblanc. «Nous faisons notre plan d'affaires à partir des actifs disponibles, sans égard à l'ancien propriétaire.»

De même, certains anciens employés de Canada 3000 et de CanJet pourraient se joindre aux anciens employés de Royal.

M. Leblanc entend conclure son plan d'affaires d'ici la fin de la semaine prochaine. Il a expliqué que la période des Fêtes, une des

meilleures saisons de l'année, s'en venait à grands pas. Il a également fait valoir que le personnel était présentement entraîné et qualifié. «En laissant passer le temps, on fait face à des programmes de ré-entraînement et de requalification.»

«Cette dernière semaine, j'ai reçu plusieurs expressions d'appui d'anciens employés et fournisseurs, d'investisseurs potentiels et d'entreprises majeures de location d'avions, a-t-il déclaré. Vu la cessation des activités de Canada 3000 et l'absence totale de concurrence dans l'est du Canada, nous voyons là une occasion d'affaires intéressante.»

La nouvelle société offrirait les liaisons qu'exploitait déjà Canada 3000, comme Toronto-Montréal, Montréal-Halifax, Toronto-Winnipeg et Toronto-Moncton. Elle entend également offrir des liaisons avec Québec, ce qui faisait partie du plan de développement de Canada 3000. «Je ne pense pas qu'on puisse donner un bon service dans l'Est canadien sans toucher à Québec», a déclaré M. Leblanc.

BOURSES

SUITE DE LA PAGE B 1

Laden, suspect numéro un désigné par Washington après les attaques contre le World Trade Center et le Pentagone. «Je ne pense pas que quiconque croie que cela va être une guerre rapide, mais chaque victoire éclatante comme celle-ci chauffe les esprits», note Brian Piers, de Victory Capital Management. «Cela ne modifiera probablement en rien les perspectives fondamentales à long terme des actions [...], mais on a eu tellement de mauvaises nouvelles dernièrement que ça fait du bien de tirer notre chapeau à un événement positif pendant un temps.»

L'indice S&P des compagnies aériennes a avancé de 4,6 %. L'indice S&P de l'hôtellerie a rebondi de 5,2 %.

Les investisseurs boursiers estiment que les derniers événements devraient permettre aux Américains de concentrer leurs efforts sur la traque d'Oussama ben Laden, considéré comme l'instigateur des attentats du 11 septembre à New York et Washington et hébergé par les talibans. Par ailleurs, après avoir craint lundi que la catastrophe de l'avion d'American Airlines à New York soit un nouvel attentat, le marché était rassuré par les résultats préliminaires de l'enquête préliminaire la thèse de l'accident.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans est remonté nettement à 4,37 % contre 4,3 % vendredi et celui de la ligne à 30 ans à 4,92 % contre 4,87 %.

INTERNET

SUITE DE LA PAGE B 1

partie du portefeuille de capital de risque de BCE sans pour autant être considérée parmi ses activités principales. «En temps opportun, nous allons vouloir réaliser une valeur pour nos actionnaires», a mentionné le président.

Et qu'en est-il de CGI? Pour l'instant, BCE considère sa participation dans cette entreprise comme un investissement, au même titre que celle dans BCI. Mais un jour, il faudra voir si CGI fait partie ou pas des activités principales de BCE. En attendant, BCE se dit «très à l'aise» avec la situation présente et poursuit en respectant son plan de match. «C'est le temps de continuer à aller de l'avant tout en demeurant prudent», insiste M. Sabia.

Les États-Unis augmentent leurs réserves stratégiques de pétrole

Vienne (AFP) — L'augmentation des réserves stratégiques de pétrole des États-Unis décidée par le président George W. Bush est une bonne nouvelle pour l'OPEP, a déclaré hier le président en exercice de l'organisation. «C'est une bonne nouvelle pour nous», a déclaré aux journalistes le ministre algérien du Pétrole, Chakib Khelil, qui exerce la présidence tournante de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. «C'est une bonne décision, c'est un marché pour nous», a ajouté son homologue iranien, Bijan Namdar Zangheneh, indiquant par là que les États-Unis achèteraient du

pétrole de l'OPEP pour augmenter leurs réserves. Les achats seront probablement étalés dans le temps. Les ministres de l'OPEP se sont retrouvés à Vienne pour décider d'une réduction de la production du cartel afin de redresser les cours, lors d'une réunion extraordinaire hier. Le président américain George W. Bush a annoncé hier sa décision d'augmenter les réserves stratégiques de pétrole américaines de 28 %, ou 155 millions de barils, pour les porter à 700 millions de barils. Les cours du brut à Londres et à New York sont remontés après cette annonce.

MILLS-CAMBRIDGE

SUITE DE LA PAGE B 1

contestaient les promoteurs du projet. Les audiences à cet effet devaient se tenir la semaine prochaine.

«À la faveur de nouveaux développements dans le dossier, la MRC Thérèse-de-Blainville a décidé de se désister de l'audience que la CPTAQ devait tenir les 20 et 21 novembre. [...] Des développements très positifs sont survenus dans le dossier, mais les procédures prévues par la CPTAQ nous empêchent d'inclure ceux-ci dans la demande que nous avions déjà déposée. Nous prenons donc ce recul pour présenter un projet qui tiendra non seulement compte du projet de Mills-Ivanhoë Cambridge mais aussi de nouveaux projets relatifs à l'industrie de l'automobile», a déclaré le préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville et maire de Rosemère, Yvan Deschênes.

Pour M. Deschênes, «nous re- culons pour mieux avancer». Une nouvelle demande devrait être déposée au printemps. Il tiendra compte d'éléments nouveaux venant se greffer au mégacentre commercial de Mills, a-t-il insisté

en parlant de cette cité de l'automobile concoctée dans la foulée de l'annonce de fermeture de l'usine GM à Boisbriand. Cette cité visait à offrir une masse critique d'intervenants et de sous-traitants dans les domaines de la transformation et des véhicules de nouvelle génération. «Il reste à compléter le dossier de la cité de l'automobile autour duquel la MRC au complet est interpellée. Pour ce dossier, qui sera lié à Mills-Cambridge, nous avons besoin de terrains situés près de GM», a ajouté M. Deschênes. La superficie du mégacentre doit retenir 8,2 millions des 22 millions de pieds carrés convoités.

Robert Poirier, maire de Boisbriand et président du Comité de soutien à l'industrie de l'automobile dans la région, a de son côté indiqué que «nous avons travaillé d'arrache-pied avec de multiples intervenants et entreprises spécialisées afin d'assurer l'avenir de l'industrie de l'automobile dans la région et, de façon plus spécifique, celui de l'usine de GM. Nous voulons donc que la demande qui sera présentée à la CPTAQ tienne compte de cette réalité.»

Dîners
d'affaires

L'Armoricaïn
FINE CUISINE FRANÇAISE

LE CÉLEBRE BRETON
VOUS PROPOSE
Pour les parties de fin d'année
• DE CONSTRUIRE LE MENU AVEC VOUS
• D'ÉTABLIR UN PRIX
• DE VOUS RÉSERVER UN SALON
OU UNE SALLE À VOTRE CHOIX

Il serait prudent de réserver

1550, RUE FULLUM
(COIN MAISONNEUVE)
(514) 523-2551
www.armoricaïn.com

Espace fumeur et non-fumeur
Stationnement facile et gratuit

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT,
CONTACTEZ MICHELINE RUELLAND AU 985-3322
MRUELLAND@LEDEVOIR.COM

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



déjà plus loin

L'Université de Sherbrooke se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans la recherche. Située au cœur des Cantons-de-l'Est, elle offre une qualité de vie exceptionnelle aux quelque 3000 membres de son personnel et à plus de 20 000 étudiantes et étudiants.

DOYENNE ou DOYEN Faculté d'administration

Mise en candidature

Un collège électoral et un comité de mise en candidature ont été constitués, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination de la doyenne ou du doyen de la Faculté d'administration.

une expérience administrative reconnue et démontrer un engagement envers l'excellence en enseignement et en recherche.

Réception des candidatures

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae détaillé, accompagné d'un texte (maximum 5 pages) exposant leur vision de la Faculté et le rôle qu'elles envisagent d'y jouer. Le dossier de candidature des personnes intéressées devra être reçu avant le 30 novembre 2001, à 16 h, à l'adresse suivante :

M. Michel Berthiaume
Président
Comité de mise en candidature
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
2500 boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Téléphone : (819) 821-8000
Poste 2327

L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en matière d'emploi.



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

1 800 267-UEDES

www.usherb.ca/ADM/



Commission
scolaire
de Montréal

La plus importante
commission scolaire
du Québec est
à la recherche de

CONSEILLERS/CONSEILLÈRES D'ORIENTATION

Pour combler des postes réguliers ou temporaires dans les divers regroupements d'écoles de la commission.

GÉNÉRALITÉS

La Commission scolaire de Montréal dispense des services éducatifs en français à environ 76 000 élèves des ordres d'enseignement primaire, secondaire, formation générale adulte et formation professionnelle.

SOMMAIRE DES POSTES

Sous l'autorité de la direction de l'école, offre un service professionnel d'orientation aux différentes clientèles propres à la profession : consultation, counselling, administration et interprétation de tests psychométriques, information et suivi des dossiers.

FONCTIONS

- Élabore des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation nécessaires à la clientèle des écoles.
- Planifie, bâtit et évalue un programme d'orientation pour la mise en place du plan d'action du milieu.
- Accorde des entrevues de counselling dans le but de développer la motivation pour le travail scolaire. Administre et interprète des tests psychométriques individuels et collectifs.
- Effectue le suivi auprès des élèves et collabore à des activités de recherche ou de coordination en évaluation.
- Agit comme consultant auprès de la direction de l'école, des parents et du personnel enseignant.
- Communique avec différents organismes pour la mise sur pied de stages industriels, d'ateliers protégés, de visites, etc.
- Conseille les élèves tant sur le plan individuel que collectif dans les domaines théoriques, personnels et professionnels. Amène l'élève à poser des choix et à les concrétiser.
- Participe à des études de cas à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires.
- Participe à l'élaboration du modèle organisationnel et à la rédaction du matériel promotionnel.
- Participe au comité d'admission et clinique et coordonne le programme d'intégration.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir un diplôme terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en information scolaire et professionnelle ou en orientation professionnelle ou en service social.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Être membre en règle de l'Ordre des conseillers d'orientation.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de 62 578 \$ selon l'expérience et les qualifications.

MODALITÉS DU CONCOURS

Toute personne répondant aux qualifications et exigences particulières du poste et intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le vendredi 16 novembre 2001, à 16 h 30, par télécopieur au (514) 596-6510 ou à l'adresse suivante :

Concours "CONSEILLER/CONSEILLÈRE D'ORIENTATION"
Bureau des services au personnel non enseignant
Service des ressources humaines
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 3B3
Attention : Monsieur Alain Poirier

Seules les personnes retenues lors de la présélection seront invitées, par téléphone, à se présenter à une entrevue comportant une question écrite. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature.

La CSDM souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles.



Corporation
de développement économique
communautaire de Sherbrooke

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Sherbrooke est un organisme de revitalisation sociale et économique qui intervient sur le territoire de la ville de Sherbrooke. Elle est à la recherche d'une personne dynamique qui se joindra à son équipe pour stimuler et soutenir le développement territorial et communautaire.

Agente ou Agent de développement de milieu
(Poste régulier à temps plein)

FONCTIONS

Sous la supervision de la responsable de l'intervention territoriale et communautaire,

- Promouvoir le développement de projets locaux visant la revitalisation des quartiers et agir comme personne ressource pour l'ensemble des étapes : analyse des besoins, planification, recherche de financement, partenariat, mise en œuvre.
- Assister les organismes locaux dans l'élaboration d'initiatives novatrices, projets ou services, visant le développement local ou la revitalisation des quartiers.
- Préparer et animer des rencontres de travail et collaborer à l'élaboration de projets de formation pour différents groupes-cibles.
- Agir en concertation avec les organismes communautaires, les intervenants du milieu et gouvernementaux travaillant à l'amélioration des conditions de vie sur notre territoire.

EXIGENCES

- Baccalauréat dans un domaine approprié ou expérience jugée équivalente;
- minimum de cinq ans d'expérience en développement communautaire ou développement local;
- expériences significatives en concertation et en gestion de projets;
- compétences en animation de groupes;
- capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- leadership, autonomie et habiletés à travailler en équipe;
- bonne connaissance de la région sherbrookoise et des acteurs sociaux et économiques serait un atout;

TRAITEMENT : Selon expérience et qualification.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant **le vendredi 16 novembre 2001** par la poste, télécopieur ou par courriel.

CDEC DE SHERBROOKE
Comité de sélection - Agent-e de développement du milieu
891, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2G3
Télé. : (819) 563-3342
Courriel : cdec@abacom.com
Seules les personnes sélectionnées en entrevues seront contactées.

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services d'une directrice ou d'un directeur du service des communications.

L'établissement

Le Collège Ahuntsic est un établissement public offrant un large éventail de programmes de formation préuniversitaire et technique. Sa clientèle compte environ 9000 élèves, dont 7000 à temps complet. Cette clientèle est inscrite à quarante-cinq programmes, à l'enseignement régulier et à la formation continue. L'établissement emploie près de 900 personnes.

Le profil

Sous l'autorité du directeur général et dans un contexte de gestion concertée, la personne recherchée supervise l'établissement de programmes d'activités en matière de communication, selon différentes formes médiatiques et assure la coordination de la production et de la diffusion de l'information destinée à la communauté collégiale. Elle assure la coordination des activités de relations publiques et de promotion institutionnelle. Elle est aussi responsable de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de son service.

Les exigences

- Diplôme universitaire de premier cycle en communication ou dans une discipline appropriée
- Minimum de cinq années d'expérience dans des fonctions similaires
- Habiletés pour la communication, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et grande capacité rédactionnelle
- Aptitudes pour les relations interpersonnelles
- Bonne connaissance du réseau de l'éducation et de l'enseignement collégial
- Bonne connaissance des programmes d'études collégiales de l'enseignement régulier et de la formation continue
- Habiletés pour la gestion permettant au titulaire de motiver, d'impliquer et de mobiliser son personnel
- La connaissance de la langue anglaise est un atout

Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces exigences.

Les conditions de travail

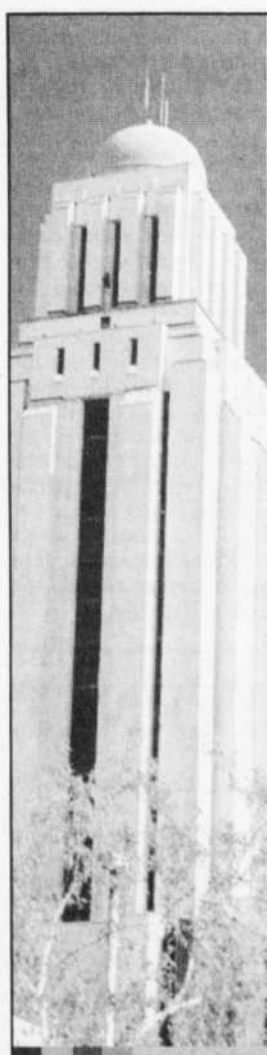
Les conditions de travail applicables sont celles prévues par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 22 novembre 2001, à 16 h, par la poste à Madame Lise Millette, Directrice des ressources humaines, Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 ou par courriel électronique à l'adresse suivante : dir-ressources.humaines@collegeahuntsic.qc.ca



COLLÈGE AHUNTSIC

Le Collège applique une politique d'accès à l'égalité en emploi.
Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées avant le 14 décembre 2001.



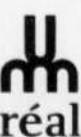
La Faculté des arts et des sciences sollicite des candidatures pour :

- quatre postes de professeure ou professeur au rang d'adjoint au Département d'anthropologie. Le premier en archéologie préhistorique de l'Ancien Monde, le second en archéologie préhistorique de l'Est de l'Amérique du Nord, le troisième en anthropologie économique et le quatrième, en ethnologie de la situation contemporaine des Autochtones du Canada ;
- des postes de professeure ou professeur au Département de communication, parmi les domaines suivants : pratiques de communication interne des organisations, conception et analyse des systèmes d'information, communication mondialisée et communication politique ;
- deux postes de professeure ou professeur au rang d'adjoint au Département d'informatique et de recherche opérationnelle, parmi les domaines suivants : systèmes matériel-logiciel, génie logiciel, téléinformatique et systèmes distribués, langage de programmation et traitement parallèle ;
- pour un poste de professeure ou professeur au rang d'adjoint au Département de linguistique et de traduction, dans le domaine de la traduction du français vers l'anglais ;
- pour un poste de professeure ou professeur au rang de titulaire au Département de mathématiques et de statistique, dans le domaine de la théorie analytique des nombres, dans le cadre du concours des *Chaires (senior) de recherche du Canada* ;
- pour deux postes de professeure ou professeur au Département de science politique, l'un dans le domaine des relations internationales et l'autre, au rang d'adjoint, dans le domaine de l'administration et des politiques publiques ou dans le domaine de la représentation politique et démocratie ;
- pour un poste de professeure ou professeur au rang de titulaire au Département de sociologie, et au Département de démographie dans le domaine des statistiques sociales, dans le cadre du concours des *Chaires (senior) de recherche du Canada* ;
- pour deux postes de professeure ou professeur au rang d'adjoint au Département de sociologie, l'un dans le domaine de la théorie sociologique et l'autre, parmi les domaines suivants : statistiques sociales, sociologie de la culture, ou sociologie de la santé.

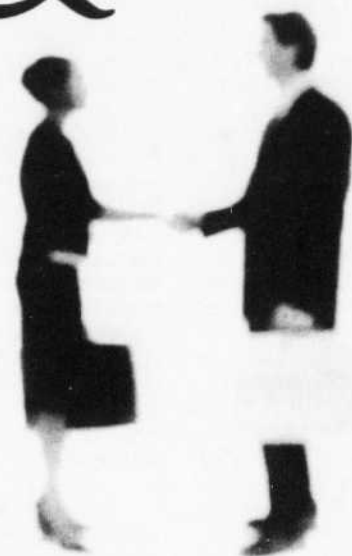
Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Web : www.fas.umontreal.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

www.umontreal.ca

Université  de Montréal

Carrières & professions



RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT : 514.985.3316
clegault@ledevoir.com

Professeur ou professeure en méthodologie de la recherche

Le Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation est à la recherche d'un professeur-e adjoint-e en méthodologie de la recherche en éducation, dont en méthodologie de l'analyse et de l'interprétation assistées par ordinateurs des données qualitatives relatives au champ de l'éducation. Le professeur ou la professeure interviendra tant dans l'enseignement de premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Il ou elle est appelé-e à développer, entre autres, la recherche sur les méthodes de recherche en éducation.

Exigences

La personne candidate à ce poste devra aussi faire la démonstration de sa maîtrise technique d'au moins un, de préférence de deux, des logiciels d'analyse de données qualitatives suivants et de sa compétence à les enseigner : Nud-ist, N'Vivo, Atlas-ti et Alceste.

Autre considération

Une expérience de la gestion de projets de recherche serait un atout.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Date d'entrée en fonction

Le 1^{er} juin 2002.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature, au plus tard le 21 décembre 2001, à :

M. Jean-Marie Van der Maren
Directeur
Département d'études en éducation et
d'administration de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Université  de Montréal

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

Carrières & professions



RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com

• NATURE •

Récolte record d'orignaux au Québec

Gilles Lamontagne flotte sur un nuage à Québec. S'ils le connaissent personnellement, plusieurs chasseurs d'orignaux lèveraient leur verre à Noël à la santé de son équipe de biologistes, nos spécialistes de la grande faune. Que voulez-vous, même dans leurs bureaux, dont ils sortent souvent, ces biologistes ont l'impression d'avoir participé à leur façon à une chasse record. Ce qui est un peu vrai.

En effet, le Québec vient d'établir un nouveau record avec une récolte d'orignaux qui a atteint, cet automne, 17 525 bêtes. Le communiqué de la Société de la faune et des parcs (FAPAQ) parle d'un «record de tous les temps», ce qui semble quelque peu dans l'inflation verbale...

Il suffit en effet de lire *Histoire de la chasse au Québec*, de Paul-Louis Martin, pour penser que ce record a certainement été battu dans les premiers temps de la colonie. Les colons chassaient alors l'orignal pour sa viande pendant que les coureurs des bois, qui abandonnaient la chair aux prédateurs, tuaient plusieurs bêtes par jour uniquement pour le cuir exceptionnel de notre plus grand cervidé. Ces pratiques ont d'ailleurs donné lieu à une surexploitation commerciale telle que l'orignal a failli disparaître du Québec au siècle dernier.

Pour bien prendre la mesure de la surprise que constitue la dernière saison de chasse, il faut se rappeler que le précédent record avait été établi en 1999, année au cours de laquelle les Québécois ont abattu 13 945 orignaux. La récolte de cet automne a donc haussé de 25 % la barre par rapport au précédent record, établi il y a deux ans. Ce qui n'est pas banal, avouons-le, et pourrait bien inciter bon nombre de chasseurs d'orignaux à reprendre du service...

Et ils auraient raison, car le taux de succès a lui aussi grimpé sensiblement. Dans les années 1985-95, le taux de succès à la chasse à l'orignal se situait, bon an mal an, entre 7 et 8 %. En somme, un chasseur sur douze ou sur quatorze, selon les ans, «frappait» son orignal, ce qui est un peu différent du cliché selon lequel la



Louis-Gilles Francœur

chasse se résume à un combat inégal où la bête n'a aucune chance... Parlez-en à ceux qui ont attendu douze saisons avant d'obtenir leur premier trophée!

Si on postule qu'environ 130 000 chasseurs ont acheté leur permis cet automne (la réalité serait plus proche de 127 000), on obtiendrait néanmoins un taux de succès sans précédent de 13,5 %. C'est presque le double du taux de succès d'il y a sept ou huit ans!

Comment expliquer un tel relèvement de la récolte? Aussi, faut-il s'en inquiéter en y voyant un signe précurseur de surexploitation de cette espèce?

Lorsque Québec avait mis en place le premier plan de gestion de l'orignal, en 1994, après une importante consultation publique, on évaluait le cheptel d'orignaux à quelque 60 000 bêtes. À la fin du plan, autour de 1998, cette population avait grimpé à 75 000 et, selon les évaluations les plus récentes de la FAPAQ, elle atteint maintenant 85 000 têtes «après la chasse», précise Gilles Lamontagne en rappelant que les inventaires sont toujours faits en hiver, donc après la récolte. En moins de dix ans, en somme, le cheptel a donc augmenté ses effectifs de près de 40 %. Ce qui est énorme.

Et, contrairement au cas du cerf de Virginie, dont on discutait des progrès surprenants dans cette chronique il y a deux semaines, le réchauffement du climat n'au-

rait, dans le cas de l'orignal, qu'une influence marginale car seuls les faons peuvent vraiment profiter des hivers plus cléments, les orignaux adultes étant beaucoup plus acclimatés aux neiges abondantes que les chevreuils.

En réalité, soutient Gilles Lamontagne, cette surprenante augmentation du cheptel d'orignaux est essentiellement le résultat de la stratégie maîtrisée des deux derniers plans de gestion, soit d'interdire la chasse aux femelles et aux faons un an sur deux afin de stimuler la reproduction à la hausse.

Québec avait jonglé avec l'idée de fermer totalement le prélèvement des orignaux sans bois, femelles et faons. Mais les pourvoyeurs et les gestionnaires de réserves et de ZEC craignaient un désaffection trop marquée des chasseurs devant cette soudaine restriction qui aurait radicalement diminué le taux de succès. Les chasseurs pensaient d'ailleurs exactement la même chose. Il a donc été décidé d'adopter un système de relèvement du cheptel plus lent que l'imposition de la «loi du mâle» mais qui devrait avoir des effets similaires. En protégeant un an sur deux les femelles et les faons, on ajoutait, aux deux ans grosso modo, entre 3000 et 4000 génitrices au troupeau. L'effet est d'autant plus radical que ces femelles, plus âgées, ont souvent deux faons au lieu d'un à partir de la troisième année.

Les résultats de cette stratégie sont étonnants. Alors qu'on abattait en moyenne autour de 5600 mâles en 1991-93, les chasseurs récoltaient plus de 9000 mâles en l'an 2000, ce qui témoigne de l'efficacité de la stratégie visant à hausser la population globale en protégeant sporadiquement femelles et faons.

La saison 2001 a été — on s'en doute d'après les résultats — une saison où la chasse aux orignaux sans bois était permise. Les chasseurs ont ainsi abattu 8843 mâles (50,5 %), une légère baisse par rapport à 1999 qui s'explique par le report du succès de chasse sur les 6025 femelles (34,4 %) abattues et sur les 2657 faons (15,1 %).

Les années où la chasse aux femelles est interdite,

il s'en recolle entre 800 et 900 du fait que certaines permissions sont accordées aux archers dans certains territoires ainsi que dans quelques réserves fauniques où le cheptel est fort abondant. Avec l'augmentation actuelle du troupeau d'orignaux, l'économie réalisée par la stratégie de protection des femelles et faons atteindra donc en moyenne quelque 5000 têtes l'an prochain, ce qui devrait hausser de façon encore plus substantielle la population globale.

Les biologistes n'ont pas encore déterminé, explique Gilles Lamontagne, à quel niveau de déséquilibre des sexes ils doivent intervenir pour rétablir la population de mâles.

«Cette question, dit-il, est débattue partout en Amérique sans qu'on ait véritablement de certitude. Une chose est certaine: on vitait auparavant à une population équilibrée 50-50 %. Mais on s'est rendu compte qu'en ramenant la proportion des mâles à 20 % après la chasse, on arrivait à maintenir les niveaux de récolte, y compris chez les mâles. Cela tiendrait au fait que les mâles abattus se sont accouplés et que leur récolte ne réduit pas le niveau de reproduction.»

Par contre, ce qui est moins clair dans tout ce débat, c'est de savoir si l'augmentation du cheptel profite également à toutes les couches de la population... humaine: qui, en somme, profite de cette augmentation du troupeau? Les ZEC où l'accès est libre, les pourvoyeurs, les réserves fauniques ou les territoires libres? La question est posée...

■ Lecture: ça ne pouvait tomber mieux. Je viens de recevoir *Monsieur Orignal*, Pierre Guilbault, interviewé par André Croteau, éditée à compte d'auteur, 19,95 \$, Guilbault, l'un des meilleurs guides du Québec, se raconte ici par le truchement d'un de nos meilleurs conteurs et aussi un des grands chroniqueurs de chasse et pêche. On y trouvera la quintessence de l'art cynégétique de deux de nos meilleurs chasseurs, qu'on savourera au coin du feu en rêvant à la prochaine saison.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO. 505-04-009525-015

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
FAVIOULA DOLCE,
résidant et domiciliée au 225 rue
Taggart, app. B-2 à Greenfield
Park, district de Longueuil,
province de Québec, J4Z 2Y3
REQUÉRANTE
-VS-
JOEL LANDRY-COUTURE,
résidant et domicilié à une
adresse inconnue
INTIME

**ORDONNANCE DE
COMPARAÎTRE**
(ART. 133 C.P.C.)

PAR ORDRE DE LA COUR:
PRENEZ AVIS que relativement
à la requête pour garde légale et
pension alimentaire intentée
contre l'intimé en l'instance, ce
dernier est requis de
comparaître, dans un délai de
trente (30) jours de cette
publication, personnellement ou
par avocat.

Une copie de la requête pour
garde légale et pension
alimentaire a été laissée au
greffe de la Cour Supérieure,
(chambre de la famille) du
district de Longueuil, au palais
de justice de Longueuil, sis au
1111 Est. boul. Jacques-Cartier,
à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à
défaut par vous de signifier ou
déposer votre comparution ou
constatation dans lesdits délais,
la requérante procédera à
obtenir contre vous un jugement
par défaut conforme aux
conclusions qu'il sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN
CONSEQUENCE.

Longueuil, le 9 novembre 2001.
E.S. Gobeille
LETELLIER LACASSE avocats
Avis de Julie LETELLIER
4896 rue. Taschereau, suite
210
Greenfield Park, Qc, J4V 2J2
TEL: 450-466-3577
FAX: 450-466-7027
Procureurs de la requérante.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, NO.
500-22-069759-011, Avis de Vente,
Les Petroles Super Econo Lte
Demandeur Artin Kedelerian
I.A.S.N.R.S. de Carrosserie Arthur
En. Défendeur. La vente des biens
saïs en cette cause aura lieu le
23 novembre 2001 à 10h00 au
474-A rue Laharic Pont-Viau, Laval
pour les biens suivants: 1 lots
d'outils pour garage et
débosselage et autres biens.
JACQUES DESJARDINS
HUISSIER DE JUSTICE ETUDE
JACQUES DESJARDINS
HUISSIER DE JUSTICE 201
boulevard Ducharme #202, Ste-
Thérèse Tel: 514-983-4583.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE MONTRÉAL, NO.
500-22-061159-011, Avis de Vente,
Les Services de Placement
Francine St-Onge Demandeur
9033-5324 Québec inc et NANCY
INGLIS, Défendeur SOLIDAIRE. La
vente des biens saïs en cette
cause aura lieu le 23 novembre
2001 à 12h00 au 940 boul. Simard,
Chambly pour les biens suivants:
1 lots d'outils pour couvreur et
toutes, 1 camion Ford 1988 série
2TDF15YJ2A12438 PLACQUE
F557837 ET AUTRES BIENS.
JACQUES DESJARDINS
HUISSIER DE JUSTICE ETUDE
JACQUES DESJARDINS
HUISSIER DE JUSTICE 201
boulevard Ducharme #202, Ste-
Thérèse Tel: 514-983-4583.

DEMANDE DE DISSOLUTION
(article 37, Loi sur la publicité
légale des entreprises
individuelles, des sociétés et des
personnes morales)
Prenez avis que la
compagnie/corporation Les
Baguettes Nouilles de la Chine
inc. ayant son siège social 4213
rue Wellington, Verdun, H4G
1V9 demandera à l'inspecteur
général des institutions
financières la permission de se
dissoudre et à cet effet dépose
au registre des entreprises
individuelles, des sociétés et des
personnes morales, la présente
déclaration requise par les
dispositions de l'article 37 de la
Loi sur la publicité légale des
entreprises individuelles, des
sociétés et des personnes
morales.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-027659-011

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
présent: greffier adjoint
SHELLA VALÉRY,
Partie demanderesse/requérante
-VS-
ANTOINE ROLAND,
Partie défendresse/intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Antoine
Roland de comparaître au greffe
de cette cour situé au 1 rue
Notre-Dame est, Montréal, salle
2.17, le 19 décembre 2001, à
9:00 heures, suite à la
publication du présent avis dans
Le Devoir.

Une copie d'une requête pour
garde d'enfant et pension
alimentaire a été remise au
greffe à l'intention de Antoine
Roland.
LIEUX: Montréal
DATE: 2001 NOV 09

Michel Martin
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-22-062947-018

COUR DU QUÉBEC
(PROCÉDURE ALLEGÉE)
(Chambre civile)
PRESENT Greffier adjoint
OGU COMPAGNIE
D'ASSURANCE DU CANADA
Partie Demanderesse
C.

Jean François Héneault
Partie défendresse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Jean
François Héneault de
comparaître au greffe de cette
cour au 1 est rue Notre-Dame
salle 1.100, Montréal, dans les
30 jours de la date de la
publication du présent avis dans
le journal LE DEVOIR.

Une copie de la Déclaration par
voie de procédure alléguée, avis
et pièces P-1 à P-5 incl. a été
remise au greffe à l'intention de
Jean François Héneault.
Lieu: Montréal
Date: 12 nov 2001

Michel Pellerin
Greffier adjoint

divorce a été remise au greffe à
l'intention de ERNST
GOURDET.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 novembre 2001

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRESENT
GREFFIER ADJOINT
MARGARETTE DUPLAN,
Partie demanderesse;
-VS-
JEAN ROSVEL BELLEUS,
Partie défendresse;

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN
ROSVEL BELLEUS de
comparaître au greffe de cette
cour situé au 1, rue Notre-Dame
Est à MONTRÉAL, salle 1.100
dans les 30 jours de la date de la
publication du PRÉSENT avis
dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de JEAN ROSVEL
BELLEUS.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 9 novembre 2001

Michel Pellerin
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO. 540-05-006353-019

COUR SUPÉRIEURE
JULIETTE DESROSNIERS,
et
Georges Robert GRATTON
et
Claude GRATTON
es-qualité de liquidateurs et
fiduciaires de la succession de
feu Georges Aimé Gratton;
Requérants
-VS-
LES HÉRITIERS DE LA
SUCCESSION DE
FEU WILLIAM HEDELER
JACKSON,
Intimés

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GUYTO
PIERRE de comparaître au
greffe de cette Cour, situé au 1
rue Notre-Dame est, à Montréal,
salle 1.100 dans les trente (30)
jours de la date de la publication
du présent avis dans le journal
Le Devoir.

Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de GUYTO PIERRE.
Lieu: Montréal
Date: 9 novembre 2001

Michel Pellerin
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-260529-015

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRESENT
GREFFIER ADJOINT,
FRITZNA BARTHOLD,
Partie demanderesse;
-VS-
GUYTO PIERRE,
Partie défendresse;

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GUYTO
PIERRE de comparaître au
greffe de cette Cour, situé au 1
rue Notre-Dame est, à Montréal,
salle 1.100 dans les trente (30)
jours de la date de la publication
du présent avis dans le journal
Le Devoir.

Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de GUYTO PIERRE.
Lieu: Montréal
Date: 9 novembre 2001

Michel Pellerin
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-260529-015

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRESENT
GREFFIER ADJOINT,
FRITZNA BARTHOLD,
Partie demanderesse;
-VS-
GUYTO PIERRE,
Partie défendresse;

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GUYTO
PIERRE de comparaître au
greffe de cette Cour, situé au 1
rue Notre-Dame est, à Montréal,
salle 1.100 dans les trente (30)
jours de la date de la publication
du présent avis dans le journal
Le Devoir.

Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de GUYTO PIERRE.
Lieu: Montréal
Date: 9 novembre 2001

Michel Pellerin
Greffier adjoint

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa
responsabilité se limite au coût
de la parution.

Cette requête sera présentée le
19 décembre 2001, à la Cour
supérieure du district de Laval
en salle 2.02 à 8:45 heures de
l'avant-midi ou aussitôt que
conseil pourra être entendu.
Une copie de la requête en
reconnaissance judiciaire du
droit de propriété, affidavit, avis
de présentation et avis de
dénonciation de pièces R-1 à R-13
ont été laissés au greffe de la
Cour supérieure à l'intention des
intimés.
LAVAL, le 9 novembre 2001.
France Legault
Greffier adjoint

AVIS
La recherche:
La solution au casse-tête.
TEL: (514) 932-2662



Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour
l'année 2002.

- Les projets: **PG10020 Fournir et livrer du sulfate
d'aluminium**
**PG10021 Fournir et livrer du chlore liquide
en cylindres**
**PG10022 Fournir et livrer du Charbon actif
d'origine minérale, Hydro Darco "B".**
- Informations: Usine de Filtration de l'eau,
(514) 630-1223

Les documents de soumission peuvent être obtenus
gratuitement, à compter de **mercredi 14 novembre 2001** au
comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au
rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit:

Du lundi au vendredi inclusivement
de 08h30 à 16h30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus
basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun
frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées, fournies par
la Ville de Pointe-Claire, seront reçues au comptoir du
service des finances de l'hôtel de ville, **jeudi 29 novembre
2001, à 9 h 45**, au bureau d'Industrie Canada, 5, Place Ville-Marie,
8^e étage, Montréal (Qc).

Le 14^e jour de novembre 2001.

IANNITELLO & ASSOCIÉS INC.
Syndic

SEBASTIEN IANNITELLO
Syndic Administrateur

IANNITELLO & ASSOCIÉS INC.
syndic
101, Roland Thérien
Bureau 120
Longueuil (QC) J4H 4B9
Tel. : (450) 670-9615
Télex : (514) 866-1887

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent
obtenir de l'information sur les appels de
soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des
plus d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de
l'entreprise:
www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone
suivants:
Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
CONFISERIE DESORMEAUX INC., société légalement constituée
ayant sa place d'affaires en la ville et division de Montréal, province
de Québec au 8723, rue Hochelaga.

AVIS est par la présente donné que **CONFISERIE DESORMEAUX
INC.**, a déposé une cession le 9^e jour de novembre 2001 et que la
première assemblée des créanciers sera tenue le **26 novembre
2001 à 9 h 45**, au bureau d'Industrie Canada, 5, Place Ville-Marie,
8^e étage, Montréal (Qc).

DONNÉ à Montréal, ce 14 novembre 2001.
DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.
1255, rue University, bureau 1608
Montréal (Québec) H3B 2X3
Tél. : (514) 875-1363 • Téléc. : (514) 875-1336

Avis public

Ministère des Finances

Demande de propositions d'espaces locatifs

Dans le cadre de l'instauration de la Zone de commerce électronique du centre-ville de Montréal (la « Zone ») et des mesures fiscales y relatives visant à favoriser la création d'emplois au sein des entreprises conduisant des activités d'affaires électroniques dans certains sites désignés, les propriétaires d'immeubles situés à l'intérieur du territoire de la Zone sont invités à faire part au Bureau du commerce électronique des espaces locatifs qu'ils désirent mettre à la disposition des entreprises qui seront certifiées en vertu de cette mesure fiscale et des conditions de location qu'ils désirent offrir à ces dernières. De façon sommaire, ce territoire est délimité par les artères Sherbrooke, De Lorimier, De Maisonneuve et du Havre, les rives du fleuve Saint-Laurent, le pont Victoria, l'autoroute Bonaventure et son prolongement jusqu'à la rue University, les rues Saint-Jacques et Guy, l'autoroute Ville-Marie et l'avenue Atwater.

Les propriétaires intéressés devront obligatoirement fournir les renseignements suivants :

- lieu géographique des espaces disponibles (adresse civique);
- la superficie et une description détaillée de ces espaces (incluant les possibilités de division);
- les capacités d'expansion;
- la description de l'immeuble (matériaux de construction, type de câblage, climatisation, disponibilité ou possibilités d'installation de fibres optiques, etc.);
- les coûts détaillés de location avec ventilation du loyer si celui-ci est établi sur une base brute;
- les services disponibles dans l'immeuble (espace d'exposition, salle de vidéo-conférence, ascenseurs, quai de réception et d'expédition de marchandises, sécurité, etc.);
- la date de disponibilité des lieux pour occupation;
- toute autre condition ou information jugée pertinente.

Les documents relatifs à cette demande de propositions sont disponibles au :

**Bureau du commerce électronique
Ministère des Finances du Québec
550, rue Sherbrooke Ouest
Tour Ouest, bureau 490
Montréal (Québec)
H3A 1B9
Tél. : (514) 873-3923**

Les propositions seront reçues jusqu'au 30 novembre 2001 à 16h à l'adresse susmentionnée.

La Vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances constituera une liste des locaux disponibles qui pourront être désignés officiellement aux fins fiscales comme Zone de commerce électronique du centre-ville de Montréal, sujet à ce qu'intervienne une entente afin d'assurer la disponibilité des espaces désignés.

Il appartiendra aux entreprises certifiées et aux propriétaires dont les espaces locatifs auront été sélectionnés de négocier les conditions de location. Le Bureau du commerce électronique (BCE) désignera les locaux lorsqu'une société admissible aura manifesté l'intention de conclure un bail et que le propriétaire de l'immeuble concerné respectera les exigences requises.

La Vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances et le BCE ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des propositions reçues et n'assument aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaire(s).



Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Dérogation mineure

Conformément à l'article 524h de la
Charte de la Ville de Montréal, le
conseil, à l'assemblée qui sera
tenue le 7 décembre 2001, à 19h, à
l'hôtel de ville, statuera sur la
demande de dérogation mineure
relative:

- à l'agrandissement du
bâtiment industriel situé au
8250, avenue Marco-Polo;

cette dérogation mineure
autoriserait une marge latérale
réduite variant entre 2,21 mètres et
2,23 mètres, malgré l'article 74 du

Règlement d'urbanisme (R.R.V.M.,
chapitre U-1), qui prescrit une
marge latérale de 2,5 mètres.

Toute personne intéressée peut se
faire entendre par le conseil
municipal relativement à ces
demandes, en se présentant au
préposé à la période de questions,
au rez-de-chaussée de l'hôtel de
ville, au moins 30 minutes avant
l'heure fixée pour le début de cette
assemblée du conseil.

Montréal, le 14 novembre 2001

Diane Charland
Greffière

LE DEVOIR

LES SPORTS

FOOTBALL

Jim Popp demeure l'homme de la situation

Le vote de confiance du président des Alouettes, Larry Smith, à l'égard du directeur général de l'équipe ne peut être plus clair

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

La dégringolade en fin de saison des Alouettes ne coûtera pas son poste au directeur général Jim Popp, a déclaré trois jours plus tôt qu'une, hier, le président de l'équipe Larry Smith.

La presse francophone a en quelque sorte fait le procès de Popp au cours de la conférence de presse de Smith, qui a fait face au barrage sans broncher.

Assis à l'arrière de la salle, Popp n'a compris qu'à moitié les nombreuses questions peu modes le concernant. «Je me fous de ce qu'on dit à mon endroit», a-t-il lancé sèchement après coup.

Popp a raison de ne pas être in-

quiet parce que le vote de confiance du président ne pouvait être plus clair.

«Il n'y a aucun doute dans mon esprit que Jim Popp est l'homme de la situation», a affirmé Smith, en ne sachant pas à ce moment-là que Popp se trouvait dans l'assistance.

«Je vous demande de placer les insuccès de l'équipe dans leur juste perspective», a-t-il continué. Cette concession est partie de rien en 1996 à la suite de son transfert de Baltimore et nous avons mis sur pied une équipe compétitive qui, avant cette année, avait gagné au moins 12 matchs par saison.

«Cette équipe qui a connu une fin de saison pourrie est la même qui avait gagné neuf matchs en début de saison et la même qui a par-

ticipé au match de la coupe Grey en 2000», a-t-il rappelé.

«Doit-on faire un grand ménage? Non. Je partage l'opinion de Jim Popp là-dessus. Nous devons procéder à des changements sélectifs.»

Popp n'est-il pas responsable du manque de leadership au sein de l'équipe puisque c'est lui qui engage les joueurs? a-t-on avancé à Smith. «Tout le monde [les dirigeants, les entraîneurs et les joueurs] est à blâmer pour ce qui est arrivé, pas uniquement Jim Popp», a-t-il répondu.

«Nous avons pris un risque calculé en choisissant Rod Rust comme entraîneur. Nous savions tous que Rod n'était pas un grand motivateur, mais nous avons demandé aux vétérans d'exercer le leadership

dans le vestiaire. Ils ont de toute évidence manqué à leur engagement.»

Smith a expliqué que le congédiement de Rust à une semaine de la fin de la saison avait comme objectif de secouer les dits leaders.

«Nous avons constaté que nos supposés leaders n'ont pu renverser la vapeur. Cela facilitera nos prises de décisions à venir.»

Aurait-on dû effectuer le changement d'entraîneur plus tôt? «Ç'aurait été injuste à l'endroit de Rod Rust. Nous devons au moins patienter jusqu'aux retours au jeu des Anthony Calvillo et Mike Pringle. La décision de le congédier a été au plan personnel une des plus difficiles que j'ai eue à prendre.»

Smith a identifié trois jeunes vétérans qui sont prêts à s'acquitter

des tâches de meneurs au cours des prochaines années: le plaqueur défensif Steve Charbonneau, le demi défensif Mark Washington et le secondeur Stefan Reid. «Mike Pringle n'est pas un leader fort en gueule. Il prêche plutôt par l'exemple sur le terrain», a-t-il ajouté.

Il a été fort contesté cette saison par des coéquipiers, dont Charbonneau. «Mike est un gars émotif qui dit des choses qu'il ne devrait peut-être pas dire, mais c'est un guerrier», a répondu le président.

«Il a connu une saison frustrante, mais c'est un peu de notre faute, a admis Smith. Il était blessé et nous [les dirigeants] aurions dû lui faire comprendre plus tôt qu'il devait céder sa place.»

BASEBALL

Cabrera est choisi joueur de l'année chez les Expos

PRESSE CANADIENNE

Quand on évolue aux côtés de joueurs comme Vladimir Guerrero et Javier Vazquez, on ne s'attend surtout pas à mériter les grands honneurs. Il n'était donc pas étonnant d'entendre Orlando Cabrera se dire surpris hier d'avoir été choisi joueur de l'année 2001 chez les Expos.

«Je suis excité mais je suis surtout surpris d'avoir été préféré à Vlad et à Javy. Je ne m'y attendais certes pas», a dit Cabrera lors d'une conférence téléphonique hier.

Pourtant, Cabrera mérite amplement cet honneur. Lui qui vient d'être reconnu par les gérants et instructeurs de la Ligue nationale qui lui ont décerné le Gant d'or pour ses prouesses défensives, Cabrera a aussi connu une saison exceptionnelle en attaque.

Il a disputé tous les matchs des Expos, n'a commis que 11 erreurs en 771 jeux pour une moyenne défensive de ,986, la meilleure de la ligue.

Au bâton, il a dominé chez les inters avec 41

doubles. Il a terminé deuxième avec 96 points produits et a récolté 173 coups sûrs. Opportuniste avec des coureurs sur les buts, il a frappé à un rythme de 325 avec des coureurs en position de marquer. C'est la raison pour laquelle Jeff Torborg en avait fait son quatrième frappeur en fin de saison.

Il a obtenu 40 points au scrutin organisé auprès des membres de la section montréalaise de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Il a ainsi devancé Vazquez, qui a récolté 28 points, et Guerrero, 22 points.

Cabrera se disait grandement honoré d'avoir été choisi. Mais comme la plupart de ses coéquipiers, il se disait surtout inquiet de l'avenir immédiat des Expos. «La situation est triste, a mentionné Cabrera. J'ai parlé à Vazquez et nous en avons discuté. Montréal est une belle ville. Je pense que les Montréalais méritent une équipe des ligues majeures. Je sais aussi que bien des joueurs et des dirigeants dans la Ligue nationale sont tristes eux aussi parce qu'ils aiment Montréal.»

Masters de tennis d'Australie



WILL BURGESS REUTERS

Kuerten, qui n'a remporté qu'une seule de ses sept dernières rencontres, a confirmé que sa fin de saison est des plus pénibles.

La surprise Ivanisevic

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sydney — Le Croate Goran Ivanisevic, qui a battu le numéro mondial et tenant du titre, le Brésilien Gustavo Kuerten, 6-2, 6-7 (2-7), 6-4, a créé la surprise de la deuxième journée des Masters de tennis, hier à Sydney, confirmant qu'après sa victoire à Wimbledon, il se posait en sérieux prétendant pour le tournoi.

Bruyamment soutenu — la communauté croate est très importante en Australie —, Ivanisevic (n° 8), profitant d'un Kuerten pas en jambes en début de rencontre et s'appuyant sur son traditionnel mais terriblement efficace service (28 aces), n'a jamais paru débordé par son adversaire, malgré la perte de la seconde manche au jeu décisif.

C'est la deuxième fois, en sept confrontations, que le Croate parvient à battre le triple vainqueur de Roland-Garros. Signe qu'après sa résurrection de Wimbledon — classé 125^e mondial, il avait obtenu une wild card pour sa 14^e participation —, Ivanisevic, pourtant blessé à l'épaule et à un ortel, semble retrouver son meilleur niveau, à 30 ans.

«C'est très satisfaisant, surtout à cause de la façon dont j'ai joué. La partie a été d'un très haut niveau aujourd'hui, se réjouissait-il après coup. Quant à moi, j'ai l'habitude de jouer quelle que soit la douleur, à l'épaule, à un ortel ou ailleurs.»

De son côté, Kuerten (n° 1), qui n'a remporté qu'une seule de ses sept dernières rencontres, a confirmé que sa fin de saison est des

plus pénibles et qu'il lui sera difficile de conserver sa place de numéro mondial que convoitent Lleyton Hewitt et Andre Agassi, tous deux vainqueurs lors de la première journée du tournoi, lundi.

«Je ne joue pas très bien et je ne suis pas aussi détendu que je le voudrais, confiait-il. Je n'ai pas trouvé mon rythme et je sens que les choses ne vont pas dans le bon sens. Je ne sais pas pourquoi je ne vais pas bien.»

Toutefois, le Brésilien, qui peut compter sur une indéfectible colonie de fans, ne perd pas encore complètement espoir puisque, l'année passée, il avait réussi à remporter le Masters après avoir perdu la première rencontre.

Autre match de la journée avait opposé un peu plus tôt le Russe Evgueni Kafelnikov et l'Espagnol Juan Carlos Ferrero. Et entre le stakhanoviste des courts, qui disputait là son 139^e match de la saison (doubles compris), et le spécialiste de la terre battue — 35 victoires et cinq défaites sur l'ocre cette année —, le duel a finalement tourné à l'avantage du premier.

Au cours d'une rencontre qui n'a guère donné l'occasion aux spectateurs de s'enflammer, les deux joueurs, bien calés en fond de court, ont tour à tour pris l'ascendant. Ferrero d'abord, en remportant la première manche 6-4, puis le Russe, facile vainqueur du deuxième set 6-1.

Les deux hommes se neutralisent dans la troisième manche, c'est au jeu décisif que le Russe — qui a expliqué ne pas s'être encore remis du décalage horaire — s'est finalement imposé.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Toronto	9	4	2	2	50	39 22
Ottawa	9	6	1	0	50	38 19
Boston	7	5	3	2	36	37 19
Buffalo	8	8	1	1	51	45 18
Montréal	7	7	2	1	38	45 17

Section Atlantique						
N.Y. Islanders	11	3	1	1	49	35 24
N.Y. Rangers	11	7	1	0	54	55 23
Philadelphie	8	5	3	0	47	35 19
New Jersey	8	4	1	1	40	36 18
Pittsburgh	6	7	2	2	34	43 16

Section Sud-Est						
Caroline	10	6	2	2	49	50 24
Washington	6	9	2	0	39	44 14
Tampa Bay	5	9	1	1	30	39 12
Floride	4	9	2	2	37	51 12
Atlanta	3	10	1	2	29	60 9

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Detroit	14	3	0	1	58	42 29
Chicago	12	4	3	0	61	48 27
St. Louis	9	4	3	0	47	36 21
Nashville	5	10	2	0	40	49 12
Columbus	3	10	4	0	31	50 10

Section Nord-Ouest						
Calgary	12	2	1	2	51	33 27
Edmonton	11	5	2	1	51	36 25
Minnesota	6	6	3	1	43	51 16
Colorado	7	10	1	0	37	41 15
Vancouver	7	11	1	0	52	54 15

Section Pacifique						
San Jose	8	4	4	2	50	43 22
Phoenix	6	6	3	2	35	41 17
Dallas	5	6	4	3	40	48 17
Anaheim	6	8	3	0	40	43 15
Los Angeles	5	9	1	2	43	45 13

Hier

Montréal à Boston	19h30
Ottawa à Washington	19h30
St. Louis à Columbus	19h30
Caroline à Detroit	19h30
Pittsburgh à New Jersey	19h30
Buffalo à Nashville	19h30
Atlanta à Minnesota	21h00
Edmonton à Phoenix	21h00
Chicago à Vancouver	22h30

Aujourd'hui

N.Y. Islanders à Pittsburgh	19h30
Toronto en Floride	19h30
Philadelphie à N.Y. Rangers	20h00
Minnesota au Colorado	21h00
San Jose à Anaheim	22h30

Demain

New Jersey à Boston	19h00
Caroline à Ottawa	19h00
Washington à Philadelphie	19h30
Toronto à Tampa Bay	19h30
Chicago à Calgary	21h00
San Jose à Phoenix	21h00
St. Louis à Vancouver	22h00
Dallas à Los Angeles	22h30

EN BREF

Van Den Heede est contraint à l'abandon

Paris (AP) — Trente-cinq jours après le départ, Jean-Luc Van Den Heede a été stoppé dans sa tentative d'établir un nouveau record du tour du monde à la voile «à l'envers», contre vents et courants dominants, en solitaire et sans escale. Le navigateur a été contraint hier d'abandonner en raison d'une avarie alors qu'il avait franchi le cap Horn et comptait plus de quatre jours d'avance sur le temps de référence de Philippe Monnet. Le skipper a joint son PC course dans l'après-midi pour annoncer son abandon, après s'être aperçu dans la matinée, alors que le vap Horn était 100 milles derrière lui, que sa quille de son bateau, «normalement fixe, ne l'était plus», selon un communiqué de presse diffusé sur son site Internet. Le skipper a rapidement «pu constater que le puits de quille bougeait d'avant en arrière à cause d'une insuffisance de structure longitudinale de la quille». Précisant qu'il avait fait demi-tour, «VHD» a ajouté qu'il allait «repasser le vap Horn et rejoindre l'Atlantique». «Actuellement, l'eau entre par petits jets par le puits de quille, je suis au port, Adrien ne souffre pas trop et je ne suis pas en danger...», a-t-il observé, terriblement déçu.

ARCAND

ce soir 19 h 30

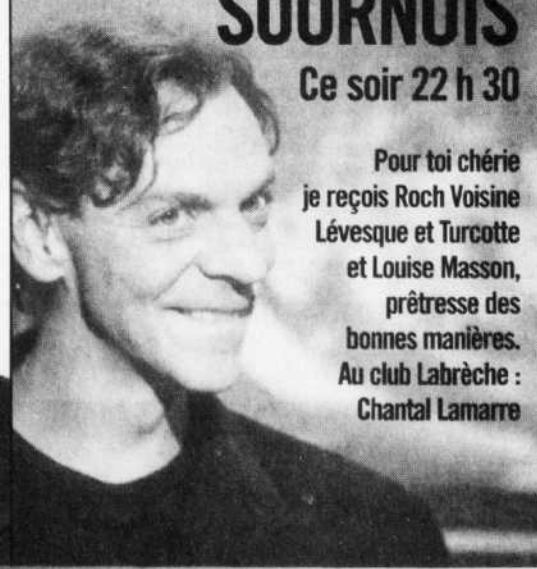
Devrions-nous avoir peur de l'avion ? Des survivants d'accident d'avion et des pilotes d'expérience répondent à la question.



LE GRAND BLOND AVEC UN SHOW SOURNOIS

Ce soir 22 h 30

Pour toi chérie je reçois Roch Voisine Lévesque et Turcotte et Louise Masson, prêtresse des bonnes manières. Au club Labrèche : Chantal Lamarre



TVA

tva.canoe.com

Le meilleur de la télé

Prenez votre premier café avec nous

À GAGNER 10 MACHINES À CAFÉ SAECO

Du 5 au 23 novembre, Écoutez SONNEZ LES MATINES entre 6 h et 9 h du lundi au vendredi avec Diane Lafrance et Alain Jean-Mary. Les animateurs vous dévoileront le titre de la chanson soleil à 7 h 25.

Pour gagner une des 10 SAECO d'une valeur de 500\$ chacune, remplissez correctement le coupon réponse et tenez vous prêt à recevoir un appel et à répondre « JE PRENDS MON CAFÉ DU MATIN avec CITÉ RockDétente et LE DEVOIR »

Saeco LE DEVOIR

CITE RockDétente

MA RADIO AU BOULOT

107.3 FM rockdetente.com



Age

Code Postal

Adresse

Ville

Chanson soleil du matin: Je prends mon café du matin entre _____ h et _____ h

Téléphone le matin

Postez à : CITÉ RockDétente SONNEZ LES MATINES - SAECO - LE DEVOIR

CP. 107 succ. B, Montréal (Québec) H3B 3J5 ou inscrivez-vous à rockdetente.com

Règlements disponibles à CITÉ RockDétente. Pas de fac-similé

• CULTURE •

LES FRANCOUVERTES

Trois autres groupes à découvrir

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Soirée instructive que cette deuxième préliminaire du septième concours Les Francouvertes, lundi soir au Zest. Trois nouveaux groupes se sont succédé sur scène, tous avec un potentiel qui permet d'espérer pour le mieux. Ainsi sont apparus, dans l'ordre, la formation du chanteur-compositeur-interprète André Nault, suivie du groupe Le Jet Sex, avant que la soirée ne se termine avec les jeunes vétérans de Moncton, le Zero° Celsius.

André Nault, qui a été associé comme chanteur au trio expérimental Kieko, a fait montre d'une belle capacité à puiser dans le vocabulaire du rock pour en tirer une mouture à la fois exigeante et accessible, proche d'une facture à la Noir Désir, bien que le grunge ne soit jamais très loin dans ses compositions. Avec des inflexions vocales suffisamment diversifiées, Nault parvient à actualiser ses références. Aussi, sa musique est réellement chargée d'une émotivité palpable qui passe par des canaux variés. Beaucoup de potentiel de ce côté.

Tout était à attendre du Jet Sex, dont le nom a lui seul annonçait de bien belles choses. La formation de six musiciens aura été tout sauf émoussillante. L'animateur Claude Grégoire avait annoncé du «zigane garage, mais d'un garage chic». Or le sympathique Grégoire aurait pu

ajouter «lisse». La formation ne manque pas d'idées intéressantes, mais la vague slave qui déferle sur le rock nouvelle tendance en ce moment a déjà servi des expériences plus fringantes. Le manque de naturel aura quelque peu éteint la charge charnelle promise par le groupe, malgré des accents de rock'n'roll bien entendus mais, là encore, contenus.

En finale de programme, la formation Zero° Celsius a fait étalage de son expérience de neuf ans. La formation au rock assez pesant, d'un lyrisme marqué par une urgence bien sentie, semblait dans une classe à part tellement sa prestation était confiante. Il faut dire que la formation s'est déjà produite pour trois concerts au Printemps de Bourges en France, en 1996, qu'elle a participé aux FrancoFolies en 2000 et qu'elle compte deux albums à son actif. Plus rock qu'à l'habitude, le fondement folk de sa musique passant à l'arrière-plan, la formation intègre de belle manière des scratches en plus de claviers délirants propices aux ambiances étranges de sa musique, complétant une facture rock assez classique, solide dans son rendu, lui-même proche en esprit du format FM.

Après deux programmes, le palmarès de la semaine, le premier complet de cette édition, est le suivant: 1- Le Karlof Orchestra; 2- Zero° Celsius; 3- Cosmik Débris; 4- André Nault; 5- Le Jet Sex; 6- Ludovico.

EN BREF

Des monstres populaires

(AP) — *Monsters Inc.* continue son succès monstrueux dans les salles

de cinéma nord-américaines. Pour le deuxième week-end consécutif, le nouveau dessin animé a tout écrasé sur son passage et pris largement la tête du box-office, avec 46,2 millions \$US.

THÉÂTRE

Y a-t-il des lecteurs dans la salle?



Hervé Guay

Des hordes de lecteurs s'apprentent à envahir le Salon du livre de Montréal. Peu certainement en ressortiront avec une pièce de théâtre. Ce n'est pas qu'il ne se publie pas suffisamment de théâtre au Québec. Une quinzaine de titres sort des presses annuellement. Mais, à la vérité, la lecture du théâtre ne semble pas intéresser grand monde.

De ce point de vue, le théâtre a l'air de s'en sortir encore moins bien que la poésie. Même si les deux genres vont chercher des ventes à peu près similaires. Dans les meilleurs cas, il s'écoule approximativement de 150 à 200 exemplaires d'un recueil de poésie ou d'une pièce de théâtre. Il y a bien sûr des exceptions, comme le théâtre de Tremblay, qui commande des tirages jusqu'à dix fois plus élevés. Toutefois, l'édition théâtrale paraît beaucoup plus dépendante du marché scolaire et de l'intérêt du milieu artistique que la poésie, qui parvient tout de même à rejoindre quelques lecteurs par le truchement des libraires.

Il faut dire que l'édition théâtrale est un monde à part. Par exemple, les éditeurs les plus prestigieux comme Leméac ne publieront un texte de théâtre que s'ils sont assurés que la pièce est créée. Parfois, ceux-ci ne s'aident pas quand l'ouvrage n'est pas prêt à temps pour la première. Car une partie du marché de l'édition théâtrale est constituée de gens qui veulent se procurer le texte de la pièce à la sortie du spectacle.

Plus rarement, l'inverse survient. C'est-à-dire que la publication d'une pièce et son succès littéraire font en sorte qu'elle est portée à la scène. Le cas le plus célèbre reste *Les Quatre Morts de Marie*, de Carole Fréchette, acceptée par Les Herbes Rouges, qui a remporté le prix du Gouverneur général en 1995, des années avant qu'une production ne voie le jour.

En revanche, d'autres pièces ont beau avoir été montées deux fois plutôt qu'une, elles ne sont toujours pas publiées. Ainsi, le texte du *Cid maghané* de Réjean Ducharme demeure encore inédit même s'il a été repris récemment par le Théâtre des Fonds de tiroir. Et il en est de même du *Marquis qui perdit*, introuvable en librairie pour la bonne raison qu'aucun

éditeur n'a su convaincre l'auteur d'en donner une version définitive.

Autre cas limite, celui de Claude Paiement, auteur confidentiel s'il en est, dont la trilogie théâtrale a trouvé éditeur plusieurs années après la création. Mais cette publication s'inscrit dans la collection «Humour» mise sur pied conjointement par l'École nationale de l'humour et Lanctôt éditeur. Le lecteur se voit d'ailleurs servi cet avertissement étonnant: «*Cette incursion dans le merveilleux monde du théâtre s'explique facilement: l'œuvre de Claude Paiement est drôle.*»

Pas mal moins drôle s'est avérée l'incursion dans l'édition théâtrale d'Eric-Henri Tandundu. En fin de semaine, il a mis la clé dans la porte d'Elaesis. Aventure brève et désastreuse d'une maison électorale qui pouvait publier aussi bien des sketches de Gilles Latulipe et du théâtre d'épave de nouveaux auteurs comme Evelyne de la Chenelière. Là encore, les ventes n'ont pas suivi.

Par ailleurs, le peu d'empressément des éditeurs à publier du théâtre a mené à la création de Dramaturges éditeur. Fondée il y a cinq ans par Claude Champagne et Yvan Bienvenue pour répondre aux besoins du milieu, la maison a une quarantaine de titres à son actif, ce qui en fait la plus productive dans ce genre boudé. Chez Dramaturges éditeur, on se dit que si une pièce vaut une production de 150 000 \$, elle vaut bien une publication.

Yvan Bienvenue convient cependant qu'en dehors du milieu scolaire, les lecteurs sont rares. Autrement, les pièces qu'il édite servent surtout d'outils de travail pour les amateurs qui veulent les jouer ou pour préparer des auditions. Pourtant, rappelle-t-il, certains romans contiennent presque autant de dialogues que bien des pièces. À ce compte, le roman et le théâtre ne sont pas toujours aussi éloignés qu'on le prétend.

Nul ne se surprendra que le talon d'Achille de Dramaturges éditeur se nomme «promotion». Il est clair que la presse couvre encore moins l'ouvrage dramatique que la poésie. Le plus grand défi, selon Yvan Bienvenue, c'est de trouver une façon de mieux faire connaître le travail de la maison. Peu de libraires se montrent ouverts à un événement regroupant quatre auteurs dramatiques inconnus. Et comme les revenus escomptés ne se comparent pas à ceux d'un éditeur qui fait du roman, Dramaturges éditeur préfère les investir dans la publication plutôt que dans la promotion. Et le salon du livre? La réponse d'Yvan Bienvenue ne se fait pas attendre: «2400 \$ pour un stand avec une petite table de vente et trois tablettes, c'est trop cher pour nous. Et puis, on ne vendrait pas assez.» Exit, donc, les séances de signature devant la foule qui se bouscule. Au fait, il paraît que le Centre des auteurs dramatiques prépare une table ronde sur l'édition théâtrale à l'occasion de la Semaine de la dramaturgie, en décembre prochain. Qu'on me permette de suggérer un titre: «Y a-t-il des lecteurs dans la salle?»

MÉDIAS

CIBL est en faillite technique

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

CIBL-FM, la radio communautaire de l'est de Montréal, est en faillite technique mais la direction de la station minimise la situation, faisant valoir que CIBL traverse actuellement une crise de financement comme à chaque automne.

La station fait face à un manque à gagner d'environ 60 000 \$ et vient de mettre à pied pour une période indéterminée quatre employés, soit la moitié de ses effectifs réguliers (la station compte beaucoup sur les bénévoles). Mais la directrice générale intermédiaire de la station, Louise Lamarche, explique que ce genre de crise financière se produit à tous les automnes et à tous les printemps, et elle ne voit pas pourquoi il faudrait s'en inquiéter.

Elle reconnaît toutefois que le CAMO, un organisme gouvernemental spécialisée dans l'analyse d'entreprise et qui est en train de compléter une analyse de la performance de CIBL, qualifie la situation de la station de faillite technique. «Jamais le mot "faillite" n'était prononcé les années précédentes, dit-elle. Alors, ça fait peut-être plus de remous cet automne. Mais pour nous, ce n'est pas si différent des autres années.»

Le conseil d'administration de CIBL doit étudier un plan de relance de la station en janvier, tel que préparé par le CAMO, et Mme Lamarche estime que la station peut faire face à ses dépenses d'ici là puisqu'une subvention gouvernementale doit être versée au cours des prochains jours.

Jadis, 75 % des revenus de la station provenaient des subventions gouvernementales et 25 % de la publicité et du radiothon annuel. Ce rapport est maintenant complètement inversé puisque 75 % des revenus proviennent maintenant de la publicité et du radiothon.

Le cinéma
Pour l'horaire complet, consultez
L'agenda

soirée
serge gainsbourg

ce soir
dès 20 h

musimax.com

mu
SI
max

• À LA TÉLÉVISION •

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRG	Ce soir		Virginie	Monde de Charlotte	Christiane Charette / Marie Laberge	Omertà, le dernier des hommes d'honneur			Le Téléjournal/Le Point	Sport		Cinéma / LES BEAUX DIMANCHES (4) (23:25)	
TVA	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Le Retour	Emma			Le TVA	Le Grand Blond / Roch Voisine		Pub (0:01)	
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	Les Choix de Sophie	Les Francs-tireurs	...pas votre	Le Septième		Le Vrai Monde	Les Choix de Sophie	Tous contre un	La Période de questions / Maux d'amour (0:20)	
TOS	Le Journal (17:00)	Flash / P. Huard	Fun noir / M. Bédard	...voir pour le croire	Cabaret de l'humour	Dominic et Martin	Facteur de stress		Le Grand Journal	110%		Sexe et Confidences	
RDI	RDI Junior	...Actions	Bulletin de guerre	...Nelson Mandela			Le Téléjournal/Le Point	Bull. guerre	Le Canada aujourd'hui		Bull. santé	Téléjournal	
TV5	Des mots...	Pyramide	Jrnl FR2	Envoyé spécial / Justice en Corse	...d'en haut	Vivre sans homme	Conver.	Jrnl (23:03)	Tout le monde en parle				
D	Contact Animal	Mayday / Sur le pont	Trauma	L'art d'être parent	Super Structures	Biographies	La Femme bionique	Cinéma / LE SEUL TÉMOIN (5)					
VIE	...secondes	Copines...	S*P*A*M	M. Net	1er clip	1-2-3 Punk	VJ Anne-Marie Withenshaw	Megahit	Fax	La Courbe	VJ Nabi		
MP	Infoplus	M.M. Collection (14:00)	Max Musique	Musicographie	Les Immortels	Ed Sullivan	Midnight...	Musicographie	Max...				
MX	...araignée	Radio Enter	Sabrina	...Mimi?	Angela...	...Bébés	Simpson	Henri pis...	Ren et...				
VRAK-TV	La Classe	Sacré Andy	Hors-jeu	Kickboxing	Boxe / Lou Savarese - David Bostice								
TTF	Sports 30	Sports 30	L'Histoire à la une	Hommes d'influence	Champs de bataille	Cinéma / HÉLÈNE DE TROIE (4) avec R. Podesta, J. Sernas	Baisers...	...Maisons	Bandeapart	Donato...			
RDS	30 Journées... Duplessis	L'histoire... d.	Le Mythe...	Grands Spectacles / September Songs	Fréquence Crime	Zone urbaine	Coroner Da Vinci	Homicide	La Loi...				
HISTORIA	...nerdz	Technicité	Star Trek	X Files/Anthologie	L'Envers du désastre	Sliders	...du réel						
ARTV	Motoneige	...tendres	D'ici &... Airport	Travel...	Avventura	Carte postale de Floride	Golfs...	D'ici &... Pignon...	...santé	Voyage...			
SERIES +	...sorcier!	Volt	Panorama	Profils	Un air de...	Cinéma / LES TISSERANDS DU POUVOIR (2/2)	Panorama						
CANAL Z	CBC News: Canada Now	...Air Farce	Market...	Witness	the fifth estate	The National	National	Cinéma / FOUR... (1)					
EVASION	Pulse	Access H.	Drew Carey	The West Wing	The Amazing Race	Law & Order	CTV News	Pulse	Open (0:05)				
TFO	... (17:30)	...National	Bob &... E.T.	Malcolm... That 70s...	Supermodels	Titus	20/20	Body...	Sports	E.T. (0:07)			
CBC	...Creatures	Space...	Planet...	Imprint	Studio 2	Cinéma / IN THE LINE OF FIRE (1/2)	Human Edge	...Health	Studio 2				
ABC	News	ABC News	King... Hill	Frasier	My Wife... to Jim	Drew Carey / Whose Line... 20/20							
DISCOVERY	News	NBC News	CBS News	E.T.	60 Minutes II	The Amazing Race	Garth Brooks Live						
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of... Ed		The West Wing	Law & Order						
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	Seinfeld	Malcolm...	Bernie Mac	Titus	Felicity						
PBS (33)	The Newshour	Business...	American	Masters / War Letters	Warship / Submarines - Aircraft Carriers								
PBS (57)	BBC News	Night Bus.	Newshour	Health Exchange	...Power of Parenthood	Frontline / ...for Saddam	BBC News	Charlie Rose					
CTV (57)	News	Wheel of... Jeopardy	The West Wing	The Amazing Race	Law & Order	CTV News	News	Open (0:05)					
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / Doris Duke	American Justice	City Confidential	Law & Order	Biography					
BRAVO	Cafe Campus Blues	Videos	...Warriors	Spoken...	Playwright	...Perfect	Cinéma / SHOEMAKER (5)	NYPD Blue	Homicide				
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	Flightpath / Air Alert	Technopolis / Cities...	@discovery.ca	Crocodile...						
HISTORY	Odysseus	...Seeds	Tour of Duty	Turning Points	Canadians / Louis Cyr	For King and Empire	The Untouchables	Canadians					
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Hot Type	counterSpin	The National	Antiques Roadshow	National					
SHOWCASE	F/X	North of Sixty	Amazon	Traders	Cinéma / PLATOON (3) avec Charlie Sheen, Tom Berenger								
LEARNING	Vietnam: Stories from...	...Forensic Science	Fear of Flying / Mayday	Junkyard Wars	Space - Final Junkyard	Fear of Flying / Mayday	Junkyard						
LIFE	Pet Project	Good Dog	The Goods	...Homes	Extra	The Lofters	Animal Miracles	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Extra	...Homes	Real World	
TSN	Off, Record	SportsCent.	...Hockey	Equestrian: Audi Classic Series	Equestrian: Tournament of Champions	Sportscentre	Golf: World Cup Team Challenge						
SPORTSNET	SportsCent.	Last Word	Cool Shots	Boxing: Fight Time	...Gotta See	Shampscentral	NHLPA's...	Last Word	SportsCent.				
YTV	...Spells	Xcalibur	Reboot	Dragon Ball	Freaky...	Addam's...	Breaker...	Radio...	Student...	Big Wolf	My Family	... (0:05)	
CANAL X	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

ARCAND
Arcand reçoit des pilotes et des survivants d'accidents aériens autour d'un sujet qui est sur toutes les lèvres: la peur de prendre l'avion.
TVA, 19h30

CRÉATION - LE MYTHE DU NO 5
Un documentaire sur le plus célèbre parfum du monde. Pourrait être intéressant.
Artv, 19h

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT
Deux écrivains, Marie Laberge et Dominic Lapierre, et une ancienne actrice porno, Raffaella Anderson, devenue vedette du film Baise-moi.
Radio-Canada, 20h

GRANDS SPECTACLES - SEPTEMBER SONGS
Nous n'avons pas vu visionner ce document mais il est très prometteur: un spectacle-hommage à Kurt Weill avec des artistes très contemporains comme P. J. Harvey, Charlie Haden, Lou Reed, Elvis Costello, Betty Carter et autres.
Artv, 20h

LES IMMORTELS - GAINSBORG
Une primeur ici: une émission de la télé française de 1978 (Musique and Music) avec Serge Gainsbourg en vedette. Précédée à 20h de la reprise d'une biographie de Gainsbourg.
MusiMax, 21h

LE DEVOIR

CULTURE

VIE LITTÉRAIRE

La nouvelle p.-d.g. du CALQ au Devoir

EN BREF



Régine Robin

Régine Robin remporte le prix de la Ville de Montréal

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

C'est l'historienne et écrivaine Régine Robin qui a remporté hier le prix littéraire de la Ville de Montréal pour son essai *Berlin chantiers*, publié aux éditions Stock.

Son livre, un essai portant sur la mémoire collective et sur le devenir du passé, avait été très apprécié par la critique.

«Je suis un flâneur sociologique», a dit Mme Robin hier, au moment de recevoir le prix en présence du maire sortant de Montréal, Pierre Bourque. «Je propose ici des balades, aussi bien dans l'histoire que dans l'espace urbain, dans le discours social que dans la littérature...» Une maison allemande aurait, dit-on, offert de traduire *Berlin chantiers* dans la langue de Goethe.

Mme Robin a ajouté que son prochain livre, *Mémoires saturés*, reprendrait un peu des thèmes de la mémoire exploités dans *Berlin chantiers*. Le destin du passé pose une interrogation, ajoute-t-elle, rendue encore plus aiguë par les événements du 11 septembre dernier. Régine Robin, alias Rivka Ajzertejn, est née à Paris d'un père polonais et d'une mère russe au début de la Seconde Guerre mondiale. Cinquante et un membres de sa famille sont morts durant cette guerre dans les camps de la mort en Pologne.

Elle est historienne, sociologue

et écrivain, enseigne au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Outre ses réflexions sur la mémoire et «sur les formes pathologiques du culte de la mémoire», celle de l'Allemagne et celle d'ailleurs, elle s'est aussi intéressée aux écrivains juifs de l'avant-guerre, dont Kafka, Cela et Freud. Elle avait déjà été finaliste pour le prix de la Ville de Montréal pour son livre *L'immense Fatigue des pierres*, paru dans la collection «Biofictions» chez XYZ. Elle mène des recherches en théorie littéraire et en sociologie de la littérature.

Quelque 250 ouvrages avaient été soumis au jury du prix de la Ville de Montréal, qui est accompagné d'une bourse de 15 000 \$ et peut récompenser tant les essais que les romans ou la poésie.

Aux côtés de Mme Robin, les finalistes étaient Marie-Claire Blais, pour *Dans la foudre et la lumière*, Gil Courtemanche, pour *Un dimanche à la piscine à Kigali*, Roger Des Roches, pour *Nuit, penser*, et France Théoret, pour *Huis clos entre jeunes filles*.

C'est Roland Giguère qui présidait le jury, accompagné de Normand Chaurrette, René Lapiere, Roland Mailhot, Gail Scott et Rina Olivieri.

Participaient à la cérémonie Denise Larouche, du comité exécutif et responsable de la culture à la Ville de Montréal, Danielle Rondeau, directrice du service de la culture, et Normand Biron, commissaire du prix.

Renaud Cohen remporte le prix du public du festival Cinemania

LE DEVOIR

Dimanche soir prenait fin à Montréal le septième festival de films Cinemania, dévolu aux œuvres francophones sous-titrées en anglais.

Par vote populaire, c'est le film du Français Renaud Cohen, *Quand*

on sera grand, qui a remporté le prix du public Mel Hoppenheim, doté d'une bourse de 5000 \$. *Quand on sera grand*, une histoire de famille et de couple, donne la vedette à Mathieu Demy, Amira Casar, Maurice Bénichou et Louise Bénéazéraf. Le film n'a pas encore trouvé de distributeur au Québec.

Le Conseil des arts satisfait de ses budgets

Marie-Claire Lévesque prévoit recevoir 21 millions supplémentaires d'ici deux ans

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

La nouvelle présidente directrice générale du Conseil des arts et des lettres (CALQ) se satisfait des hausses budgétaires annoncées par Québec et n'entend pas en réclamer davantage, ou si peu.

«D'ici deux ans, le Conseil devrait avoir 21 millions supplémentaires et on parle de crédits récurrents», dit Marie-Claire Lévesque, qui vient de prendre les commandes du CALQ. [...] Avec cette augmentation, l'écart [entre nos demandes et les crédits] sera presque entièrement comblé.»

La nouvelle p.-d.g. rencontrait le ministre au début du mois et lui confiait sa satisfaction, répétant d'ailleurs ce que sa prédécesseuse avait adopté comme position. Mme Lévesque a été nommée présidente-directrice générale du CALQ en septembre, en remplacement de Marie Lavigne, elle-même partie dirigée la Place des Arts.

Le Mouvement pour les arts et les lettres, une coalition des grandes associations professionnelles d'artistes, réclame plutôt une hausse des budgets annuels du CALQ à 90 millions. L'enveloppe du Conseil était de 63 millions en 2000-01 et oscilla autour de 75 millions en 2002-03.

En entrevue au *Devoir*, hier, à ses bureaux montréalais, Marie-Claire Lévesque a averti qu'elle ne chamboulera pas son organisme de fond en comble. Le CALQ fonctionne très bien, dit-elle, et s'il faut l'adapter à certaines «nouvelles réalités», il ne s'agit pas non plus d'imposer un virage radical. Dans la langue de coton des fonctionnaires et des politiciens, on

parlerait de «changements dans la continuité».

Diplômée en sciences sociales et en urbanisme, Mme Lévesque a occupé différents postes de direction au sein du ministère de la Culture depuis 1984. Dans les années 1990, elle a même coordonné l'élaboration de la politique culturelle du gouvernement qui a mené à la création du CALQ.

Régions et relève

À ses yeux, la créature a tenu globalement ses promesses. Elle souligne que les deux principes à l'origine du Conseil (le respect de la liberté d'expression et la cogestion avec les artistes) sont toujours respectés. Elle ajoute que le CALQ a réussi à stabiliser ses budgets pendant que l'État comprimait partout ses dépenses.

Mais le «contexte d'intervention» de la société d'État «évolue» et Mme Lévesque entend «adapter» son organisme à moyen terme. Elle parle de faire plus de place aux artistes des régions et à la relève. «Un de nos défis, c'est de créer un espace pour la relève et les nouvelles formes artistiques. Sinon, notre organisme va cesser d'être pertinent.» Car la présidente souhaite aussi prendre acte de l'importance croissante du multimédia et des nouvelles technologies. «On va mettre sur pied des groupes de travail pour redéfinir nos programmes», promet-elle.

La crise de fréquentation de diffusion et de revenus appréhendée par les effets combinés du ralentissement économique et du 11 septembre constitue le principal défi à court terme. Le CALQ va aider à poser le diagnostic attendu par la ministre Diane Lemieux avant la définition d'un «plan de relance».

Finalement, la p.-d.g. veut le de-

PHOTO CLAUDE MICHAUD
Marie-Claire Lévesque

meurer. C'est-à-dire qu'elle ne souhaite pas voir sa double fonction scindée, comme le réclamaient certains mémoires déposés en commission parlementaire l'an dernier, histoire de démarquer le rôle plus politique de la présidence des fonctions administratives de la direction générale. «Je crois que la concentration des deux fonctions permet une meilleure intégration de la vision que l'on veut donner à l'organisme et de la mise en œuvre de cette vision», dit Mme Lévesque. Personnellement, je trouve cela plus efficace.»

La Chambre du fils représentera l'Italie aux Oscars

(AP) — Le film de Nanni Moretti, *La Chambre du fils*, Palme d'or du dernier Festival de Cannes, représentera l'Italie dans la course aux Oscars américains. Ce film raconte l'histoire d'une famille unie frappée par la mort accidentelle d'un adolescent. *La Chambre du fils* concourra pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, catégorie pour laquelle la France a désigné *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. Les nominations pour ces 74^e Oscars seront connues le 12 février. La cérémonie aura lieu le 24 mars.

Et Juana La Loca, l'Espagne

(AP) — L'Académie du cinéma espagnole a choisi le film *Juana La Loca*, réalisé par le cinéaste Vicente Aranda, pour représenter l'Espagne aux Oscars. Le film, dont le titre anglais est *Madness Of Love*, raconte l'histoire d'amour entre Juana «la folle», une reine qui vécut au XVI^e siècle en Castille, et son mari Philippe. Pilar Lopez de Ayala a remporté le prix de la meilleure actrice pour son interprétation dans ce film lors du festival de San Sebastian qui s'est déroulé récemment en Espagne. Trois films espagnols ont déjà remporté l'Oscar du meilleur film en langue étrangère aux Oscars, dont *Tout sur ma mère*, réalisé par Pedro Almodóvar, l'an dernier. Né en 1923 à Barcelone, Vicente Aranda a réalisé 25 films dont *Amantes* en 1991 et *Libertarias* en 1996.

Le CRTC n'a pas eu d'opposition

Pas d'audience publique sur la vente de TQS

Les acheteurs s'engagent à respecter les conditions de licence actuelles du diffuseur

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le CRTC ne tiendra pas de débat public sur l'achat de TQS par Cogeco. Une décision surprenante qui s'explique toutefois par le fait que l'organisme fédéral de réglementation n'a pas reçu d'opposition claire à cette transaction.

À compter du lundi 19 novembre, le CRTC tiendra à Montréal une audience publique qui comporte plusieurs volets, le premier étant l'étude de la transaction Astral-Télémedia dans le domaine de la radio. Le CRTC avait ajouté à l'ordre du jour l'achat de TQS par Cogeco et Bell Globemedia, filiale de BCE.

Le cas de TQS était soumis au processus public puisque le public pouvait proposer des mémoires et des commentaires au sujet de cette transaction. Ces documents sont disponibles pour consultation. Mais le CRTC vient de décider qu'il étudiera cette transaction uniquement à partir des dossiers écrits, sans convoquer les parties à s'exprimer publiquement.

Au CRTC, on indiquait hier au *Devoir* que les acheteurs s'engageaient à respecter intégralement les conditions de licence actuelles de TQS, renouvelées depuis peu.

La transaction n'entraînerait donc pas de modification à la licence de TQS qui nécessiterait de grand débat public.

Il faut ajouter que puisque Radio-Canada s'est entendue la semaine dernière avec Cogeco pour régler le sort des stations affiliées en région, un autre problème potentiel qui aurait pu être étudié lors d'un débat public est maintenant réglé.

Il est exact que très peu de groupes s'opposent à cette transaction. Notons toutefois que la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) a exprimé plusieurs réserves. La FNC voulait profiter de l'audience publique pour «s'interroger» sur les synergies que TQS pourrait développer avec les filiales de Bell Globemedia, soit CIV et le *Globe and Mail*. La FNC croit également qu'un code de déontologie favorisant l'étanchéité des salles de nouvelles de TQS par rapport aux autres propriétés de Bell Globemedia devrait être mis en place, un argument rejeté par la direction de Cogeco, qui fait valoir que Bell n'est pas en contrôle de TQS et que l'actionnaire principal de TQS, Cogeco, n'a aucun contrôle sur les propriétés médiatiques de Bell Globemedia.



MUSIQUE

en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

Novembre

18

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
KONSTANTIN LIFSCHITZ, piano
BRAHMS, MARTINŪ, SCHUBERT
Dimanche le 18 novembre 2001, à 15h30
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest
Renseignements: (514) 932-6796
Billets: 25 \$ / Étudiants (22 ans): 15 \$

20

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, en collaboration avec Pascal Verquin, présente
PAUL EDMUND-DAVIES
flûte solo à l'Orchestre Symphonique de Londres
Cours de maître à 13h30 Récital à 20h30
(Œuvres de Telemann, Faure, Caplet, Poulenc, Taffanel, Ridout, Mozart et Chaminade
Salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy.
Billets en vente à la faculté et à la porte le soir même.
Rens.: (514) 343-6427

27

LA NEF PRÉSENTE
ÉVÉNEMENT 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE
Soirée-gala
Rita Lafontaine, porte-parole et André Robitaille, animateur
extraits de six spectacles musicaux avec 15 artistes sur scène
Mardi le 27 novembre 2001 à 20h00,
Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, 300, rue de Maisonneuve Est
Cocktail 18h30 et concert 20h00, billets 100 \$ au (514) 523-3095
Concert 20h00, billets 40 \$ au (514) 987-6919

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec
Jacques Nadeau au (514) 985-3322

4^e RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL
12 au 18 nov. 2001

À LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
Salles Claude-Jutra et Fernand-Seguin
335, boul. de Maisonneuve Est, Montréal
T: 514 842-9768

ET AU CINÉMA ONF - T: 514 496-6887
1564, rue Saint-Denis, Montréal

PRIX D'ENTRÉE
Une séance: 6\$ Atelier: 10\$
Catalogue: 5\$ Laissez-passer 5 séances: 25\$

BILLETTERIE ET PRÉVENTE
À partir du 1^{er} nov. 2001 à la Cinémathèque québécoise. À partir du 6 nov. 2001 à l'ONF.

INFO: 514 499-9523 www.ridm.qc.ca

Du jamais vu...ou presque!

49 documentaires provenant des quatre coins du monde















